

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME CV - Année 1978

1^{re} LIVRAISON



PÉRIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier

IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette

SOMMAIRE DE LA 1^{re} LIVRAISON

Conseil d'administration et Bureau	3
Comptes rendus des réunions mensuelles :	
Janvier 1978	4
Février 1978	7
Mars 1978	9
Compte de gestion du Trésorier (Pierre AUBLANT)	12
Une chapelle oubliée : La chapelle Saint-Jean à Hautefort (J.-B. GOMET)	16
Note sur l'état des églises de Salignac et de Toulgou, son annexe, en 1686 (Jean VALETTE)	31
Sur quatre thèses de théologie soutenues en Sorbonne au XVIII ^e siècle (Alberte SADOUILLET-PERRIN)	36
Travaux effectués à Saint-Front de Périgueux dans la confession Sud (Jean BEAUCHAMPS)	43
Le bourg du Saint à Périgueux, note de topographie médiévale (Arlette HIGOUNET-NADAL)	46
Le 2 ^e Age du Fer au Musée du Périgord : le mobilier de la grotte sépulcrale des Ormes à Javerlhac (Christian CHEVILLOT)	52
Un franc-maçon périgourdin : Eugène Le Roy (Guy PENAUD)	69

VARIA

Accroissements des Archives de la Dordogne en 1977 (Noël BECQUART)	75
--	----

NEGROLOGIE

Jean Maubourguet (Jean SECRET)	77
--------------------------------------	----

Payez vos cotisations 1978

(NOUVEAUX TARIFS)

C.C.P. de la Société : Limoges 281.70 W

Titulaires :	
France et Outre-Mer	30 F
Etranger	36 F
Abonnés :	
Particuliers	36 F
Collectivités	42 F

Les cotisations ou abonnements partent du 1^{er} janvier de l'année en cours et sont valables jusqu'au 31 décembre suivant.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME CV - Année 1978

1^{re} LIVRAISON



PÉRIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier

||
IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette



CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Pierre AUBLANT, Noël BECQUART, Léonce BOURIEL, Christian CHEVILLOT, Henri DEFFARGES, le D^r Gilles DELLUC, René MALIGNE, M^{me} Marthe MARSAC, M. Guy PENAUD, M^{me} Jeanine ROUSSET, M. Alain ROUSSOT, M^{me} Alberte SADOUILLET-PERRIN, MM. Marcel SECONDAT, Jean SECRET, Michel SOUBEYRAN.

BUREAU

Président : M. SECRET.

Vice-Présidents : M. SECONDAT, M^{me} SADOUILLET-PERRIN.

Secrétaire général : M. BECQUART.

Secrétaires adjoints : M^{me} MARSAC, M. SOUBEYRAN.

Trésorier : M. AUBLANT.

Trésorier adjoint : M. PENAUD.

Commission de publication

M. LE PRÉSIDENT, M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, MM. DELLUC, ROUSSOT et SECONDAT.

Commission des finances

M. LE PRÉSIDENT, MM. BOURIEL et DEFFARGES.

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

SÉANCE DU MERCREDI 4 JANVIER 1978.

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents : 36. — Excusé : 1.

Le *quorum* statutaire n'étant pas atteint, l'assemblée générale fixée à ce jour est repoussée au mercredi 1^{er} février.

M. le Président exprime ses souhaits de nouvel an aux membres présents et absents, ainsi qu'à leurs familles. Il remercie pour les vœux qu'ils nous ont adressés M^{mes} Charles Lafon et Soudois de Bord, M. et M^{me} Jacques Gendry, M. et M^{me} Claude Lacombe, MM. Philippe Bories, André Bourdichon, Christian Chevillot, Pierre Dollé, Jean-Paul Durieux, Patrick Gomond, Marcel Secondat, Michel Soubeyran, le Colonel René Termignon, Michel Terrasse, Emile Vautier, François Véber, Paul Vergnaud et Lucien Zénacker, ainsi que le Président et les membres de « Découverte des civilisations ». Mention spéciale est faite des souhaits rédigés en vers par M. Emile-Pierre Lebrette.

FÉLICITATIONS. — M^{lle} Marielle Mallet, chargée de mission au Secrétariat d'Etat au Tourisme pour la promotion des Pyrénées.

REMERCIEMENTS. — MM. l'abbé Bernard Labourse, Jean-Christian de Lavergne de Cerval, Marc Niort, Benoît Pélessin et Michel de Reviers. M. le Président exprime les remerciements de la Société à M. Jacques Lagrange, qui a bien voulu nous faire cadeau de deux paniers pour diapositives.

ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — P.-L. Zénacker, *L'homme face au cosmos* (extr. du bulletin n° 26 de la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies, 1977); hommage de l'auteur.

Marcèu Fournier, *Teatre coma' cô* (Périgueux, Magne, 1977); hommage de l'auteur. *Entre nous*, bulletin n° 31 (décembre 1977) du secteur paroissial de Thenon; offert par M. l'Abbé Jourdes.

A. Sadouillet-Perrin, *En Périgord: histolres en marge de l'Histoire* (Périgueux, Fanlac, 1977); offert par l'auteur.

E. Vautier et J.-R. Mathieu, *Essai historique sur Eymet* (Eymet, Gombeaud, 1976); don de M. Vautier.

20 ans de poésie contemporaine, 1957-1977. Anthologie (Paris, Grassin, 1977); offert par M^{me} Soudois de Bord, qui figure dans ce volumineux recueil.

La Commission, n° 36 (septembre 1977); don de M. Becquart, qui signale dans ce périodique la reproduction d'un article sur le Palais de justice de Périgueux publié en 1840 dans les « Annales agricoles et littéraires de la Dordogne ».

Photocopie d'un article de Brigitte Fischer, *Un curieux sanglier à tête humaine sur une monnaie attribuée aux Petrucorij* (extr. du bulletin n° 55-56, 1977, du Club français de la Médaille); don de M. Michel Golfier.

Coupures de presse offertes par M. Jean-Paul Durieux : 4 d'entre elles ont trait

à la réédition du « Monsieur Vénus » de Rachilde (l'Express des 20-26 juin 1977, les Nouvelles littéraires du 13 juillet, le Nouvel Observateur du 18 juillet, le Monde du 29 juillet), la 5^e est une évocation par Pierre-Robert Leclercq de l'étonnante figure de Léon Bloy (les Nouvelles littéraires du 3 novembre 1977).

Jean Secret, *Vieilles maisons du Périgord, 75 croquis d'après nature de Roger Chapelet* (Périgueux, Fanlac, 1977); offert par l'auteur.

M. le Président remercie les divers donateurs.

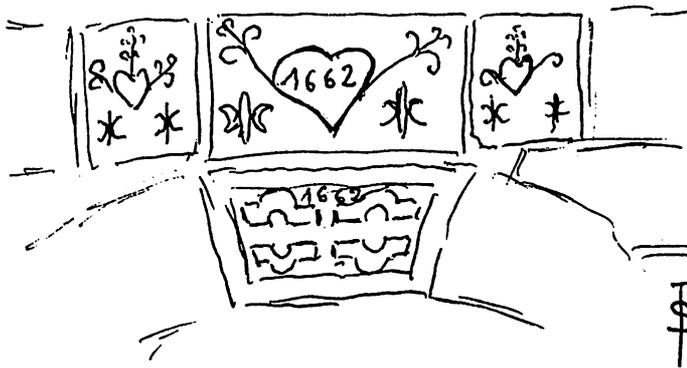
VCEU. — M. le Président soumet à l'assemblée le texte d'un vœu qu'il a rédigé pour la restauration de l'église de Saint-Avit-Sénieur. Ce vœu est adopté à l'unanimité et sera transmis à l'autorité préfectorale.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — On note dans la *Revue de Comminges-Pyrénées centrales*, t. XC, 4^e trimestre 1977, une évocation par Pierre Marcel du centenaire de la naissance de l'abbé Breuil. M. Paul Lefranc, qui étudie d'autre part dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, t. XIV, 1^{er} trimestre 1977, le destin de quelques cartulaires de la région d'Angoulême, nous apprend que le cartulaire de l'abbaye de Baigne fut détenu vers 1591 par un notaire du nom de Reignac, qui résidait à Saint-Alvère.

COMMUNICATIONS. — M. le D^r Duverger, revenant sur la communication faite par M. Valette à la séance du 7 décembre (voir le *Bulletin* de 1977, p. 263), à propos d'une épidémie qui éclata en 1746 à Allas-de-Berbiguières, conteste les conclusions du D^r Traissac et pense qu'il s'agissait plutôt d'un typhus exanthématique. M. le colonel Saint-Cyr intervient également sur cette question d'ordre médical.

M. Secret fait circuler en les commentant différentes photographies qui représentent la table d'autel de Paunat, un épi de faitage provenant de Périgueux, la cloche de Saint-Raphaël et les fresques de Bourg-du-Bost. Il a pu examiner au château d'Antoniac, commune de Razac-sur-l'Isle, qui fut la demeure de Lagrange-Chancel, un certain nombre d'objets intéressants : une taque de cheminée au nom des Jehan, un volume portant l'ex-libris manuscrit de l'auteur des *Philippiques* et un *Traité de la noblesse* de 1710 aux armes de Mgr Machéco de Prêmeaux.

M. le Président donne la description d'une clé de voûte datée de 1662, qu'il a remarquée à Saint-Germain-et-Mons sur une porte en plein cintre et dont voici le croquis :



Il montre comment la famille d'Hautefort a symbolisé au XV^e siècle son droit de patronage dans l'église de Cherveix : traces de litre sur l'arc triomphal, sculpture sur la clé de voûte de deux quadrupèdes adossés et de deux forces au lieu de trois, deux

forces également au cul-de-lampe Nord-Ouest de la retombée de la voûte, l'ensemble étant assez maladroitement traité.

Le Secrétaire général rend compte de la réunion de la commission de la Fédération historique du Sud-Ouest qui s'est tenue à Bordeaux le 12 décembre dernier et à laquelle il représentait notre compagnie. Des précisions ont été apportées sur l'organisation du congrès de Périgueux en avril prochain et sur les projets de communications reçus au secrétariat.

M. Louis Le Cam nous a fait parvenir, comme chaque année, son rapport de fouille sur le site gallo-romain de Lussas-et-Nontronneau. Les travaux ont porté en 1977 sur le dégagement de la totalité de l'aile thermale et de ses abords. Notre collègue a mis au jour une fosse-puisard dans la galerie couverte, un vestiaire carré et une sorte de séchoir dans l'aile thermale, ainsi qu'une vaste cour de service. Un abondant mobilier a été recueilli, en particulier des objets de fer ou de bronze, deux plaques calcaires sculptées dont l'une représente des biches dans une clairière, et surtout 2.000 tessons de céramique comportant des fragments de Montans ou de la Graufesenque.

M. Christian Chevillot montre quelques vases trouvés dans les fouilles de la rue Romaine, à Périgueux et projette une série de diapositives se rapportant à cette campagne. Il signale d'autre part l'importante découverte, faite dans une gravière près de Neuvic par M. Jean-Claude Moissat, d'une sépulture gallo-romaine à incinération : le site contenait cinq vases et un réceptacle pour les cendres du défunt, l'ensemble daterait de 150 à 200 après J.-C.

M. Claude Lacombe rend compte de la réunion du groupe de recherche qui s'est tenue le 20 décembre avec 14 participants. Ont été présentés lors de cette séance, outre les fouilles de la rue Romaine et la sépulture de Neuvic déjà citées, différents objets tels la tête sculptée du château de Salignac ou une demi-mandibule de chien provenant de la Curade.

M. Lacombe présente également des fragments de mortier ou de soupière recueillis rue Romaine. Ils sont ornés de têtes humaines et de décors géométriques et dateraient du XIV^e siècle, on peut se demander s'ils sont d'origine saintongeaise ou périgourdine.

Enfin, M. Guy Penaud donne lecture d'un compte rendu de fête organisée en 1902 à Journiac par l'abbé Chabot pour la restauration de son église.

ADMISSIONS. — M. Alain ARMAGNAC, 9, rue Montaigne, Sarlat-la Canéda; présenté par MM. Becquart et Monestier;

M. André LAROUSSARIE, 22, rue Carnot, Périgueux; présenté par MM. Bouriel et Fréchou;

M^{me} Marie MARTY, 70 bis, rue Lagrange-Chancel, Périgueux; présentée par M. Maligne et M^{me} Robin;

M. Jean VERGNON, 13, les Mazades, Périgueux; présenté par MM. Aublant et Secret;

M. et M^{me} Jean GOURGUES, Saint-Cyprien; présentés par M^{me} Sadouillet-Perrin et

M. Saint-Martin;

M. Gaston LACAÏLLE, le Calpre, Meyrals; présenté par M. et M^{me} Lacombe;

M. Jean-Pierre MONTEL, 16, rue Gabriel-Péri, Thiviers; présenté par MM. Gaillard

et Lacombe;

M. Jean-François PICHONNEAU, 2, rue du Béarn, Pessac (Gironde); présenté par

MM. Chevillot et Lacombe;

M^{lle} Annick DULUC, 45, rue Desbiey, Bordeaux; présentée par M. et M^{me} Lacombe;

M. René HABONNEAU, boulevard Darnet, Jumilhac-le-Grand; présenté par MM.

Fournioux et Lacombe;

M. et M^{me} GORDA, Crabefit, Saint-Georges-de-Montclard; présentés par MM. Chevillot et Lacombe;

M. Jean-Pierre SAULIERE, la Basse-Chapelle, Saint-Pierre-de-Chignac; présenté par M^{me} Rousset et M. Vidal;

M. Edmond LONGIÉRAS, 82, rue Paul-Louis-Courier, Périgueux; présenté par MM. Chevillot et Lacombe;
sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 1^{er} FÉVRIER 1978.

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents : 75. — Excusés : 3.

NÉCROLOGIE. — M^{lle} Emma Millet-Lacombe, M. Paul Molinier.

VŒUX — Des remerciements sont adressés, pour les vœux de nouvel an qu'ils ont bien voulu nous faire parvenir, à MM. H.-V. Amouroux, le comte Thierry de Beaumont-Beynac, L. Bécheau, Albert Bé'anger, Dominique Bertran, André Bugeaud, Maurice Bugès, Xavier Calot, Jean-Paul Clauzure, Michel Delord, Max Dichamp, André Duboc, le comte Hubert Du Mas de Payzac, Jacques Faurel, le marquis Alain de Fayolle, Bruno Fayolle-Lussac, Jacques Fonfroide de Lafon, Georges Fraigniaud, le chanoine Goumet, Philippe Hesse, Lacombe de Lapeyrouse, le colonel Roland Landry, Jean-Paul Laurent, le commandant Mathieu, Marcel Ménespljer, Henri Mercier, Pascal Rabier-Giraudel, Olivier de Saint-Aulaire, Edouard Verbauwen et Pierre Zurbrugg, ainsi qu'à M^{lle} Odette Barrière, M^{me} Louis Carrière, M. et M^{me} René Deuscher, M. et M^{me} David Dorrance, M. et M^{me} Pierre Grand, M. et M^{me} Michel de Ruffray, l'Imprimerie Joucla et la Délégation régionale de l'Association des Jeunes historiens de France.

ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Deux photocopies offertes par M. Henry Brugne : arrêt de la Cour du Parlement de Bordeaux en date du 30 juillet 1785, qui condamne aux galères à perpétuité Elie Durayet, curé de Sainte-Foy-des-Vignes, pour avoir mené une vie scandaleuse; attestation de baptême de Jacques Brugne en 1764, délivrée par le pasteur Viala et authentifiée par la municipalité de Bergerac en fructidor an VII.

Photocopie du rapport de Grézis sur l'épidémie d'Allas-de-Berbiguières en 1746, publié dans *Historama* de janvier 1977; don de M. Maurice Fredon.

Photocopie d'un article de presse sur le château du Caze'at ou « château Roux »; envoi de M. Garouty.

Jean Secret, *Itinéraires romans en Périgord* (la Pierre-qui-Vire, Zodiaque, 1977, coll. « Les travaux des mois », n° 16); offert par l'auteur. Ce très bel ouvrage, précise M. Pierre Aublant, propose dix itinéraires avec cartes et photographies; il est précédé d'une brève mais substantielle introduction avec une carte générale du Périgord roman.

M. le Président remercie les divers donateurs.

COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER. — M. Pierre Aublant donne lecture de son compte de gestion pour l'exercice écoulé, ce document fait apparaître comme de coutume une situation parfaitement saine, malgré les charges auxquelles notre compagnie a dû faire face. M. le Président exprime à notre dévoué Trésorier les remerciements et

ADMISSIONS. — M. et M^{me} Roger BOUTY, Montagnier; présentés par MM. Bardy et Lebrette;

M. Christian BONNET, 7 bis, rue Jean-Baptiste-Perdraut, Béziers (Hérault); présenté par MM. Becquart et Fournier;

M^{me} Pierre BERTRAND, 17, avenue des Coteaux, Garches (Hauts-de-Seine); présentée par MM. Aublant et Secret;

M. Pierre CAILLAT, les Caves, Saint-Aulaye; présenté par M. et M^{me} Bernard Caillat;

M. et M^{me} Jean-Pierre GOUAUD, route de Paris, le Bugue; présentés par M. et M^{me} Lacombe;

M. et M^{me} Guy DASSEUX, l'Orée du Bois, Cou'ounieix-Chamiers; présentés par MM. Chevillot et Moissat;

M. Francis DAZINIÈRE, 5, rue de la République, le Bugue; présenté par M. et M^{me} Lacombe;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

SÉANCE DU MERCREDI 1^{er} MARS 1978.

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents : 35. — Excusés : 4.

NECROLOGIE. — M^{me} la comtesse René de Poillou de Saint-Périer, qui possédait une importante collection d'art mobilier paléolithique; M. Jean Maubourguet, qui fut jadis Secrétaire général de notre compagnie et dont on connaît les remarquables travaux sur l'histoire de Sarlat et du Sarladais.

FÉLICITATIONS. — Le Père Pierre Pommarède, officier des Palmes académiques; M^{me} Brigitte Delluc, chargée de mission au Musée des Eyzies.

REMERCIEMENTS. — M. et M^{me} Roger Bouty, MM. Guy Dasseux et Gaston Lacaille.

VŒUX. — Des remerciements sont adressés, pour les vœux de nouvel an qu'ils ont bien voulu nous faire parvenir, à MM. Jacques Benoist, le colonel Loubens et Daniel Martin, ainsi qu'à M^{lle} Germaine Rebière.

ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Pierre Pommarède, *Le Périgord oublié* (Périgueux, Fanlac, 1977), avec préface de M. Jean Secret; hommage de l'auteur.

Armand Yon, *Monseigneur de Laubérivière, cinquième évêque de Québec (1740)* (extr. du « Cahier des Dix », n° 41, 1976); hommage de l'auteur.

Brigitte et Gilles Delluc, *Les gravures du donjon de Bourdeilles* (extr. de notre « Bulletin », t. CIV, 1977); hommage des auteurs.

Laure Parreillet, *Promenades autour de Biron*, avec dessins de Patrick Tatar (s. l., impr. Grange, 1976); don de M^{me} Tatar.

Marcel Cluzeau, Jean-Charles Savignac et M^{me} Pinaud, *Sorges et son passé* (Thiviers, Fumoux, 1976); offert par M. Savignac.

Frère Vincent Ferras, *Lodève et le Bienheureux Pons de Lérans, ermite et cistercien de l'abbaye de Sylvanès...* (Millau, Maury, 1975) et *Ardorel, terre des moines blancs, commune de Payrin-Augmontel (Tarn)*, texte d'une conférence faite en 1977; hommage de l'auteur.

Trois photographies représentant l'église de Merlande avant et après sa restauration; don de M. Paul-Gabriel Riboulet.

Testament de Jeanne Sauret, veuve de Jacques Pallier, bourgeoise de Sigoulès, reçu par le notaire Moynier le 9 mars 1741; don de M^{me} Clélie Cadret. Cette minute originale sera replacée aux Archives de la Dordogne.

M. le Président remercie les divers donateurs.

COMMUNICATIONS. — M. Secret commente un plan de de Mourcin daté de 1812 qui reproduit en détail l'amphithéâtre des arènes de Périgueux et permet de situer avec précision l'église des Visitandines. Il évoque ensuite la découverte qui vient d'être faite à l'angle de la rue Romaine et de la rue des Vieilles-Boucheries : il s'agit d'un trou d'homme qui ouvre sur une grande salle dont le comblement paraît relativement récent. MM. Aujoulat et Lagrange apportent des précisions sur l'allure générale de cette salle dont on ignore la destination : est-ce un morceau de l'ancienne église Notre-Dame, comme le suggère M. Secret, ou plus simplement une cave, comme le pense M. Lacombe ? Seule une fouille permettra d'en décider.

M. Becquart a dressé comme chaque année la liste des accroissements des Archives de la Dordogne présentant un intérêt historique. Il met l'accent sur trois fonds entrés en 1977 qui offrent une particulière importance : les archives du château de la Meyfrenie à Verteillac, celles du château de Peyraux au Lardin-Saint-Lazare et les archives de Borie-Petit à Champcevinel.

Le Secrétaire général a pris connaissance du monumental travail de Nicole de Pena, *Documents sur la maison de Durfort (XI^e-XV^e siècle)* (Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1977, 2 vol.), qui est une mine de renseignements pour les médiévistes et apporte de nouvelles précisions sur l'évêque de Périgueux Raimond de Durfort, sur les seigneurs de Gageac et les biens des Durfort en Périgord. Il signale d'autre part deux livres récents : *Chroniques de la vie bergeracoise* par Jean Dalba (Bergerac, Presses d'Aquitaine, 1977) et *Le village de mon père en Périgord* par Georges Lafon (Périgueux, Fanlac, 1978), qui raconte des souvenirs d'enfance dans la région de Cénac.

M. Becquart présente encore les statuts inédits d'un ordre de Saint-Hubert fondé à Périgueux en 1728, ce texte sera publié dans notre *Bulletin*.

M. Pierre Aublant donne lecture d'un résumé de la conférence faite en 1977 par Frère Vincent Ferras sur une filiale de Cadouin, l'abbaye de l'Ardorel dans le Tarn. On trouvera ce texte dans une prochaine livraison.

M. le D^r Delluc signale une découverte faite le 28 janvier dernier par le Spéleo-Club de Périgueux : il s'agit d'une petite grotte ornée à Domme, dans les falaises, qui porte des traces d'une frise sculptée représentant deux équidés acéphales et où l'on a retrouvé dans une fissure le burin qui fut probablement celui de l'artiste.

M. Jacques Lagrange retrace l'histoire des différents projets de restauration ou de démolition qui furent élaborés pour l'hôtel de Lagrange-Chancel qui abrite les services de l'Hôtel de Ville. L'actuelle municipalité agrandira les locaux en acquérant les immeubles voisins et redonnera à l'ensemble son cachet primitif.

M^{me} Sadouillet-Perrin a correspondu avec notre collègue M. Georges Fraignaud au sujet de Barberousse, l'aventurier du temps de Charles-Quint qui serait le Périgourdin Antoine d'Authon. Elle présente d'autre part une thèse de théologie imprimée à Périgueux par Dalvy en 1706, qui reproduit un tableau de Sébastien Bourdon et s'orne des armoiries quelque peu fantaisistes de l'évêque Pierre Clément.

Enfin M. Claude Lacombe, après avoir rendu compte des deux dernières séances du Groupe de recherche (31 janvier et 28 février), projette une série de diapositives sur différents objets conservés au Musée de Bergerac : un mortier à têtes de type

saintongeais mais peut-être de production locale, un olifant en terre cuite, des fragments de mortiers, un pégaud très typique et un carreau de pavement. Tous ces morceaux, extrêmement intéressants comme éléments de comparaison, n'ont malheureusement pas d'origine très précise.

ADMISSIONS. — M. Jean-Charles SAVIGNAC, Pouzalimont, Sorges; présenté par MM. Aublant et Becquart;

M^{me} Nicolas TATAR, 44, rue du Pont de Créteil, Saint-Maur (Val-de-Marne); présentée par les mêmes;

M. Francis GUICHARD, école de Saint-Martial-de-Nabirat; présenté par MM. Delluc et Perrier;

M. Patrick ROUSSET, école de Saint-Pierre-de-Chignac; présenté par M^{me} Caillat et M. Vida!;

M^{lle} Sylvie ROUSSET, même adresse; présentée par MM. Gleizon et Lacombe;

M. Jean-Jacques GIRAUD, 49, rue Philippe-Parrot, Périgueux; présenté par MM. Gleizon et Pellisson;

M^{lle} Marie-Thérèse MOUSNIER, rue des Alliés, Piégut-Pluviers; présentée par M^{lle} Aymard et M^{me} Villepontoux;

M^{me} Simone ROUJEAU, 2, rue Lamartine, Périgueux; présentée par M^{me} Marsac et M. Secret;

M^{me} Gisèle ESTRADÉ, le Fleix; présentée par MM. Becquart et Vircoulon;

M. le Général Guy de BENOIST, la Chabroulie, Hautefort; présenté par MM. l'abbé Chassaing et Secret;

M. Philippe BAIYÉ, résidence du 4-Septembre, 14, rue Louis-Mie, Périgueux; présenté par MM. le chanoine Deltreil et Secret;

M. Renaud FOUSSAL de BELERD, 46, boulevard Beausoleil, Bergerac; présenté par MM. le D^r Merly et Secret;

M. Henri VILLOTTE, Marsingéas, Nailhac; présenté par MM. le D^r Depoutre et l'Amiral de Presle;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.



COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER

EXERCICE 1977

Les comptes que je vous présente aujourd'hui sont en équilibre, mais il n'apparaît qu'un faible excédent final de recettes. A ceci diverses raisons :

- les impôts ont augmenté, par rapport à 1976, de 16 % pour la taxe foncière et de 37 % pour la taxe d'habitation ;
- divers travaux immobiliers ont été effectués, dont la réfection d'une petite toiture et l'installation d'un chauffage chez un de nos locataires de l'immeuble 16, rue du Plantier ;
- nous avons été amenés à acheter divers mobiliers : un équipement de sonorisation pour la salle des séances, que vous êtes à même d'apprécier, et un équipement en vue de projections photographiques ;
- enfin, nous avons subi, dès la deuxième livraison de 1977, une augmentation de l'ordre de 15 %, du coût des travaux d'impression du **Bulletin**. Elle s'est ajoutée à l'application, à partir du 1^{er} janvier 1977, sur les mêmes travaux qui en étaient jusqu'alors exemptés, de la taxe à la valeur ajoutée au taux de 7 %.

Du fait de ces dernières mesures, votre Conseil d'Administration s'est vu dans l'obligation de ne plus pouvoir différer la répercussion de ces hausses sur la cotisation annuelle, devenue nettement insuffisante. Il soumet donc à votre agrément les nouveaux taux suivants, applicables à compter de janvier 1978 : 30 F pour les membres titulaires, 36 F pour les abonnements et les membres résidant à l'Étranger, et 42 F pour les abonnements des organismes divers qui nécessitent une facturation particulière.

Quand je vous aurai dit qu'à l'heure actuelle une soixantaine de cotisations — que je m'emploie à faire rentrer — sont encore dûes, malgré un premier rappel, vous comprendrez aisément combien il m'est agréable de remercier très vivement tous ceux de nos membres qui se sont acquittés spontanément, et particulièrement ceux qui ont bien voulu majorer leur versement, certains de sommes importantes.

Nous avons reçu cette année encore une subvention du Ministère de la Culture (Direction des Archives de France), mais la subvention annuelle du Conseil Général de la Dordogne ne nous est pas parvenue.

Respectueuse de son règlement et fidèle à ses traditions, notre compagnie a tenu avec ponctualité ses douze séances mensuelles, chaque premier mercredi après-midi. A celles-ci se sont ajoutées — en principe tous les derniers mardis du mois, à 20 heures 30, — les réunions du Groupe de recherche archéologique, qui nous est agrégé depuis 1976. Ses activités fructueuses bénéficient de notre acquit antérieur et de la large diffusion de notre **Bulletin**.

Le nombre moyen des membres ayant assisté à nos séances, en 1977, est de 39. Le sommaire, toujours très varié, et la qualité des travaux publiés dans le tome CIV du **Bulletin**, qui comprend 328 pages, nous valent nombre d'appré-

ciations flatteuses de la part des lecteurs. Elles constituent pour nous un précieux encouragement.

Nos deux promenades archéologiques traditionnelles, toutes deux bien réussies, ont eu lieu :

— Celle d'été, le 23 juin, dans le Nontronnais et le Mareuillais. Elle a réuni 59 participants et le **Bulletin** en a donné un compte rendu détaillé ;

— Celle d'automne, le 18 septembre après-midi (63 participants). Plus particulièrement axée sur le château d'Hautefort, elle sous-entendait le désir de rendre hommage à la Baronne de Bastard pour le remarquable effort qu'elle poursuit, avec amour et ténacité, en vue de la complète restauration de la demeure sinistrée « qui tel un phœnix renaît de ses cendres », selon les termes d'un récent article de **Vieilles Maisons Françaises**. Des arrêts ont eu lieu, à l'aller, à Tourtoirac et à Saint-Martial-Laborie.

RECETTES

796 membres titulaires ont cotisé pour	20.679	
86 abonnements au Bulletin ont produit	2.750,70	
soit, pour 882 membres, un total encaissé de		23.429,70
Encaissement de 24 cotisations et abonnements arriérés		605,81
Droits de diplôme pour 64 nouveaux membres		640
Dons et subventions :		2.768
Majorations bénévoles de cotisations	1.118	
Subvention du Ministère de la Culture	650	
Ventes de Bulletins et de publications de la Société		2.584,82
Intérêts et arrérages :		7.592,32
Intérêts sur livret n° 53.091 à la Caisse d'Epargne de Périgueux	6.008,52	
Intérêts sur bons du Trésor à 5 ans	928,80	
Arrérages du portefeuille fonds d'Etat (legs Testut)	655	
Loyers des immeubles		17.527,48
Excursions :		4.057
26 juin	3.117	
18 septembre	940	
Divers		98,75
		<hr/>
TOTAL DES RECETTES		59.303,88

DEPENSES

Bulletin, tome CIV		29.366,25
— Impression	22.454	
— Illustration	2.807,10	
— Distribution	2.275,90	
— T.V.A.	1.829,25	
Cotisations et abonnements de la Société		327
Frais de poste et envois postaux		443,28
Frais de rappel pour cotisations et abonnements en retard		344,05
Frais et fournitures de bureau		1.615,60
Frais afférents aux immeubles		15.048,18
— Impôts et taxes 1977	7.335,40	
— Assurances	498	
— Travaux	5.854,67	
— Chauffage et éclairage	331,14	
— Eau	1.028,97	
Achats de mobilier		5.998,60
— Pour sonorisation de la salle des séances ..	999,60	
— Projecteur et écran de projection	1.025	
— 2 poêles à gaz Auer (Immeuble, 16, rue du Plantier)	3.974	
Excursions		3.365
— 26 juin	2.745	
— 18 septembre	620	
Dépenses diverses		<u>721,51</u>
 TOTAL DES DEPENSES		 <u>57.229,48</u>

RECAPITULATION :

Total des recettes de l'exercice 1977	59.303,88
Total des dépenses de l'exercice 1977	<u>57.229,48</u>
 Excédent de recettes de l'exercice 1977	 <u>2.074,40</u>

ACTIF NET DE LA SOCIÉTÉ
au 31 décembre 1977

DISPONIBLE

Espèces en Caisse		9,37
Solde du Compte courant postal Limoges 281.70 W		2.692,18
Solde du Compte de dépôts de fonds n° 21.954 à la Banque nationale de Paris à Périgueux		295,85
Solde du livret n° 53.091 à la Caisse d'Épargne de Périgueux		95.547,07
		<hr/>
Ensemble		98.544,47
A déduire :		
Encaissement de recettes à reporter sur l'exercice 1978	1.960	
Solde des dépenses de 1977, réglées en 1978	6.992,82	8.952,82
		<hr/>
Actif disponible net		89.591,65

REALISABLE

Bons du Trésor à 5 ans (domiciliés à la Trésorerie Générale de la Dordogne)		17.000
Echéance du 10 mai 1978 — S ^{ie} B.S. D2 — N ^{os} 41.692.273 à 276	4.000	
Echéance du 10 février 1980 — S ^{ie} 01 274 — N ^{os} 203.307.981 à 983	3.000	
Echéance du 16 février 1981 — S ^{ie} 07 276 — N ^{os} 800.605.202 à 204	3.000	
Echéance du 10 mai 1981 — S ^{ie} 07 276 — N ^{os} 802.191.803 à 805	3.000	
Echéance du 4 avril 1982 — S ^{ie} 07 276 — N ^{os} 805.863.088 et 089	2.000	
Echéance du 30 juin 1982 — S ^{ie} 07 276 — N ^{os} 805.867.650 et 651	2.000	

IMMOBILISÉ

Immeubles de la Société — pour leur valeur d'achat		4.456,04
18, rue du Plantier, à Périgueux	2.200	
16, rue du Plantier, à Périgueux	2.256,04	
		<hr/>
TOTAL DE L'ACTIF NET		111.047,69

POUR ORDRE

Portefeuille de fonds d'Etat (inaliénable suivant dispositions testamentaires du Professeur Testut, donateur), pour sa valeur nominale		16.700
265 F de rente 5 % perpétuelle en 2 certificats nominatifs	5.300	
294 F de rente 3 % 1945 — 54 amortissable en 3 certificats nominatifs	9.800	
4 obligations de 400 F. Emprunt National d'Équipement 6 % 1967, à ordre, Série D n ^{os} 1881 à 1884	1.600	

Le Trésorier,
Pierre AUBLANT.

Une chapelle oubliée :

la chapelle Saint-Jean à Hautefort

Le Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord en 1973, signalait « un intéressant « document »... qui venait d'entrer par don aux Archives de la Dordogne. « C'est, » disait M. Becquart, une requête des habitants de Saint-Aignan d'Hautefort, à l'évêque de Périgueux, Mgr de Prémieux, en vue de démolir la chapelle Saint-Jean et d'utiliser » les matériaux pour reconstruire l'église de Saint-Aignan » incendiée en 1763. Le chapelain de l'hôpital d'Hautefort, Reynaud, est désigné pour enquêter le 22 juillet 1765. »

La chapelle Saint-Jean était alors presque en ruine.

Nous ne connaissons rien de cet incendie de l'église de Saint-Aignan. Vraisemblablement, il ne fut que partiel.

Telle qu'elle se présente, cette demande nous intéresse. Elle répond à une curiosité légitime sur ce qu'était la paroisse de Saint-Aignan d'Hautefort, vingt-cinq ans avant la Révolution. Nous allons donc étudier ce dossier et essayer de répondre aux questions qu'il soulève.

Il nous faut d'abord revenir quelque peu en arrière pour comprendre la situation décrite. Nous rappelons pour mémoire que le chef-lieu de la paroisse est Saint-Agnan-Hautefort, bien que le chef-lieu de la châtellenie, puis du marquisat (1614), ne fut jamais paroisse. L'église de Saint-Agnan date du XII^e siècle, mais elle a subi bien des transformations; un incendie dû à une imprudence la détruisit en 1620. Elle fut reconstruite par le curé Reynaud de la Rochette, aidé par la châtelaine Renée du Bellay, jeune veuve du marquis d'Hautefort, qui fut la mère de Jacques-François d'Hautefort (un grand bâtisseur) et de la célèbre Marie d'Hautefort. Renée du Bellay se chargea en grande partie du clocher.

En 1733-1734, ce clocher qui se trouvait sur la croisée du transept fut transporté au bas de la nef et élevé par les soins d'un autre curé, un Reynaud également, à l'occasion d'un agrandissement de l'église.

Le bourg de Saint-Agnan était petit. Il ne comprenait au

moment de la Révolution que 10 à 12 maisons. Certains villages (les Broussilloux) étaient beaucoup plus grands et peuplés.

Saint-Agnan avait été à l'origine un prieuré fondé par les chanoines réguliers de Saint-Augustin, du prieuré d'Aureil (Haut-Limousin) qui desservait la paroisse jusqu'en 1597, un religieux de cet ordre faisait fonction de curé. A partir de cette date, ce fut un séculier. Mais il garda ce titre de prieur qui se transmet longtemps. En 1830 encore, les anciens appelaient le curé de Saint-Agnan Monsieur le Prieur.

Le château d'Hautefort, attesté dès la fin du X^e siècle (sur la paroisse de Saint-Agnan), bâti peut-être sur l'emplacement ou tout près d'un lieu occupé par un camp romain, est tout chargé d'histoire. Nous n'avons pas à retracer ici les étapes de sa transformation. Nous en évoquerons seulement tout à l'heure quelques aspects.

Un petit bourg s'était bâti depuis longtemps au pied du château (artisans, petits commerçants), au flanc de la colline, près des murailles. Il n'avait pas beaucoup plus de 40 maisons au XVII^e siècle. Un plan très sommaire retrouvé par un érudit (M. Escot, membre de notre Société, dont la famille est originaire d'Hautefort), nous montre qu'il comprenait alors une rue escarpée qui existe encore et un lot plus important de maisons descendant au midi vers la halle et la mairie actuelle (plan du XVII^e à peu près sûrement).

En 1789, le bourg était sensiblement le même. Quelques maisons de plus s'étaient construites. En 1791, il comprenait 51 maisons habitées. Le plan, remarquablement bien fait, de l'ancien cadastre établi en 1812, montre en plus du château, 53 maisons.

Depuis longtemps, le château avait une chapelle dite annexe de l'église paroissiale, appelée chapelle Saint-Eloi. Elle servait pour les offices dominicaux et était ouverte aussi aux habitants. Un titre ancien semble indiquer qu'il y aurait eu à Hautefort à une certaine époque un prêtre à demeure qui habitait une petite maison, une sorte de presbytère indépendant. Il dépendait du curé de Saint-Agnan et était distinct de l'aumônier du château.

En 1600, la chapelle Saint-Eloi subsiste toujours, mais il n'y a plus de prêtre desservant à demeure. Les offices dépendent alors du curé de Saint-Agnan.

Vers 1640-1650, la chapelle est englobée dans la reconstruction qui transforme radicalement la vieille demeure. On la

désaffecte plus tard et on en reconstruit une autre plus loin. Nous lisons en effet dans le registre paroissial de Saint-Agnan (baptêmes) : « Le 9 décembre 1673, bénédiction de la cloche » nouvellement fondue en l'honneur de saint Eloi, patron de la » chapelle du château d'Hautefort, pour servir à autre chapel- » le nouvellement bâtie et édifiée dans ledit château en l'hon- » neur dudit saint » ¹.

Là où il est, ce nouvel édifice gêne encore. Alors on installera une chapelle plus spacieuse dans la nouvelle tour bâtie de 1670 à 1680. Cependant cette dernière ne recevra sa forme définitive qu'en 1716. On démolira alors celle qui l'a précédé. On nommera ce nouveau lieu chapelle Notre-Dame, en souvenir d'une petite chapelle Notre-Dame bâtie par Bertran de Born et démolie depuis longtemps. La tour qui lui fait vis-à-vis date du XVI^e siècle et a été nommée autrefois « tour de Bretagne ». Le nom de Saint-Eloi a disparu avec son ancienne chapelle dont l'emplacement a été converti en salon. Ce lieu devait être exigü pour une chapelle et se trouvait trop dépendant du château.

Depuis longtemps, un autre lieu de culte s'était avéré indispensable pour les habitants du bourg. En réalité, au début du XIII^e siècle, un archevêque de Bordeaux, Héliès de Malemort, originaire du Bas-Limousin, aurait fondé à Hautefort une nouvelle chapelle, comme annexe de l'église paroissiale de Saint-Agnan. Il la donna au prieuré d'Aureil et on lui conféra le titre de chapelle Saint-Jean. Elle était spécialement destinée aux habitants. Il est à croire que le prêtre auxiliaire dont nous avons parlé plus haut et qui résida un temps au bourg, avait la mission de desservir cette chapelle en même temps que celle de Saint-Eloi.

Le culte ne fut jamais interrompu dans les deux chapelles jusqu'au XVIII^e siècle. Un papier du début du XVII^e laisse entendre que la messe avait lieu un dimanche dans l'une des deux chapelles et l'autre dimanche dans la seconde. Mais baptêmes et enterrements avaient lieu à Saint-Jean, sans doute jusqu'au jour où le marquis d'Hautefort fonda un chapitre de plusieurs prêtres pour s'occuper d'Hautefort (1651). L'existence de ce chapitre fut courte, six ou sept ans seulement. Il ne faut

1. Cette cloche porte l'inscription suivante : « Sancte E'egi, ora pro nobis. Alta et humilia respicis, ad te sonus vocat ». Traduction : « Saint Eloi, prie pour nous. Tu vois ce qui est élevé et ce qui est bas. Le son de ta voix appelle vers toi ».

Et au-dessous, on lit : « Messire François, marquis d'Hautefort, chevalier des ordres du Roi, grand et premier écuyer de la Reyne, me fit faire en l'an 1673 ».

pas le confondre avec le nouveau chapitre que le même marquis Jacques-François fonda pour desservir l'hospice (1680).

*
**

« A Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Jean Chrétien de Macheco de Prémaux, Evêque de Périgueux ².

« Supplient humblement les habitants de la paroisse de Saint-Agnian d'Hautefort, disant que leur église matrice ayant été malheureusement incendiée il y a près de deux ans, il est de leur devoir et de leur intérêt de ne plus différer sa reconstruction trop longtemps négligée.

Mais pour parvenir à moins de fraix à remettre dans un état décent un objet aussi considérable, les suppliants, Monseigneur, cherchent à trouver des moyens surs pour soulager la paroisse déjà dans l'indigence, et pour secourir la fabrique étant quasi sans fonds.

Rien n'y contribuerait tant, Monseigneur; que les matériaux d'une chapelle Saint-Jean au lieu d'Hautefort, extrémité de la paroisse, votre Grandeur en connoit la position. Il ne reste qu'à lui en démontrer l'inutilité, et le bien qu'il y aurait de la détruire.

Premièrement elle est entourée de six cabarets, dont les uns sont appuyés contre, et les autres exactement devant la porte à six pas tout au plus, ce qui cause un scandale horrible à chaque fois que l'on y célèbre l'office divin.

Secondement, elle ne peut contenir au delà de cinquante personnes, elle menace ruine, elle occasionne à la fête de la Saint-Jean, et à l'Octave du Saint-Sacrement un concours de peuple qui ne pouvant se ranger, use de ce prétexte pour entrer à l'auberge, et faire des indécences. D'ailleurs les réparations urgentes qu'il y auroit à faire deviendroient encore une très grande charge d'autant mieux que M. le marquis d'Hautefort connaissant le besoin de la chose, veut bien consentir que les offices qui s'y faisaient certains jours de l'année, soient célébrés à son Hôpital d'Hautefort qui est tout proche et dans un état des plus désirables pour le culte divin.

Ce considéré, Monseigneur, il vous plaise de vos grâces faire acte aux suppliants du bail de leur requête et y faisant droit, vu l'inutilité de la chapelle, son état indécent, sa ruine éminente, le besoin de la paroisse, et le consentement du seigneur marquis d'Hautefort de célébrer les offices divins à son

2. Arch. dép. Dordogne, J 1429.

hopital, qu'il donnera dans la forme la plus authentique, pour les jours qu'ils avaient accoutumé d'être faits dans la chapelle, vouloir l'interdire pour toutes fonctions ecclésiastiques, permettre en conséquence qu'elle soit incessamment démolie et rasée pour les matériaux qui s'y trouveront tant en charpente et de la dite église de Saint-Agnian, et où votre Grandeur feroit quelque difficulté de se décider sur les faits qu'on avance, il vous plaise commettre dans ce cas tel ecclésiastique de votre diocèse pour en dresser procès-verbal et prendre pour soi-même connaissance de tous les objets, tant pour ce qui regarde l'état et position de la chapelle que pour le consentement que donne le Seigneur marquis d'Hautefort, les suppliants ne cesseront de prier pour la conservation et prospérité de Votre Grandeur, et ferés bien (*sic*).

Lidonne de Lagenebre, Destrieux, Villemur de Lanayseix, Bonnet, syndic de la fabrique, Mommaneyx, Battier, Lidonne, Lalande, Villotte, Villotte de Lacheze, Chariéras, La Roche.

Chrétien de Macheco de Prêmeaux, par la permission divine et par l'autorité du siège apostolique évêque de Périgueux, conseiller du roy en tous ses conseils, vu la requette cy dessus et de l'autre part et avant d'y faire droit, avons commis et commettons le sieur Reynaud, chapelain de l'hopital d'Hautefort, pour dresser procès-verbal et vérifier tout l'état de la chapelle dont s'agit que ce qui peut résulter le transport des offices ainsi que l'intéret particulier du sieur curé de Saint-Aignant tout a nous rapporté être ordonné ce que de raison.

A Périgueux le 22 juillet 1765.

+ J. C., évêque
de Périgueux.
Par Monseigneur,
Lolière.

Procès verbal de l'enquêteur.

« Nous soussignés, vu la requête présentée par les habitants de la paroisse de Saint-Aignant d'Hautefort et la commission à nous sur ce donnée par Monseigneur l'Evêque de Périgueux en date du 22 du courant, signé J.C. Evêque de Périgueux et plus bas, par Monseigneur Lolière; de dresser procès-verbal de l'état de la chapelle Saint-Jean, annexe de l'église de Saint-Aignant, située dans ledit lieu d'Hautefort, ensemble de ce qui peut regarder le transport des offices qui s'y font, ainsi que

l'intérêt du s^r curé de Saint-Aignan; après avoir reçu la ditte commission avec honneur et respect, nous sommes transportés à la ditte chapelle de Saint-Jean accompagnés de M. Le Blanc de Saint-Just, prieur curé dudit Saint-Aignan d'Hautefort, et avons procédé au dit verbal de la manière qui s'en suit.

Nous avons trouvé que la ditte chapelle est en très mauvais état, et a besoin de réparation, tant pour la conservation des murailles en dehors, que pour la décence du dedans; nous l'avons toisée, et avons trouvé qu'elle avait de longueur d'une extrémité à l'autre, trente quatre pieds sur dix-sept de large, ce qui fait qu'il ne peut s'y ranger que très peu de monde, vù le grand concours de peuple qui s'y assemble les jours des Saint-Jean-Baptiste, Saint-Eloy et la procession solennelle qui s'y fait le dimanche dans l'Octave du Saint-Sacrement, pendant lesquels jours la majeure partie du peuple est obligée pour se garantir du mauvais temps, d'entrer dans des cabarets, dont deux sont contigus à la ditte chapelle, et trois autres tout proches d'icelle.

Après quoi nous avons interpellé le s^r de Saint-Just, prieur curé de Saint-Aignan, s'il avoit quelque intérêt à ce que cette chapelle subsistat ou non, lequel nous a répondu que la ditte chapelle était placée dans le fonds noble de la cure de Saint-Aignan, à laquelle étoient attachées certaines petites rentes foncières et directes tant sur quelques maisons situées dans le dit-lieu d'Hautefort, que sur terres ou vignes, scises aux environs du dit lieu, laquelle chapelle lui formoit un titre pour ses dittes rentes, et qu'en outre ses prédécesseurs et lui étoient dans l'usage d'y faire les offices publics, particulièrement les jours de la Saint-Jean-Baptiste, Saint-Eloy, et une procession solennelle le dimanche de l'Octave du Saint-Sacrement, que néanmoins dès que M. le Marquis d'Hautefort consentirait par acte authentique que les dits offices soient transportés à l'église de son hôpital d'Hautefort, pour y être faits et célébrés les dits jours seulement par lui curé et ses successeurs avec les offrandes de ces jours à lui également réservées et à ses successeurs; et que d'ailleurs M. le Marquis d'Hautefort reconnoitra que toutes les rentes attachées à la ditte chapelle et par conséquent au prieuré de Saint-Jean demeureront de même à l'avenir annexées et dépendantes dudit prieuré, pour lors, et sous ces conditions, ledit s^s curé consent que la ditte chapelle soit *détruite*, pour que les matériaux soient employés pour la réparation de l'église de Saint-Aignan, incendiée depuis deux ans, que la *cloche* soit portée dans sa ditte église aussi bien que l'autel de la ditte chapelle, et ce qu'en

dépend soit employé au sanctuaire de sa dite église de Saint-Aignan.

Et le susdit procès-verbal ayant été communiqué à M. le Marquis d'Hautefort seigneur dudit lieu, il auroit déclaré qu'il donne un plein consentement aux conditions qui sont énoncées cy dessus dont il sera dressé acte en forme authentique, sous la réserve néanmoins que le dit s^r de Saint-Just curé, ny ses successeurs, ne pourront jamais prétendre ny s'arroger par là aucune espèce de fonction curiale dans le sus dit hospital que pour les offices des trois jours cy dessus nommés et qui se faisaient cy devant dans la dite chapelle de Saint-Jean, à quoy ledit s^r de Saint-Just a consenti sans difficulté, comme à chose de droit.

Donc et du tout, nous avons dressé notre présent procès-verbal pour servir et valoir à telle fin que de raison.

A Hautefort, le 25 juillet 1765.

Reynaud, commissaire,
Namont, secrétaire ».

« Jean Chrestien de Macheco de Prêmeaux, par la permission divine et par l'autorité du Saint-Siège apostolique Evêque de Périgueux, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, vu la requette cy-dessus et en conséquence avons approuvé et permis que la chapelle de Saint-Jean-Baptiste dont il s'agit, soit démolie et que ses matériaux en soient employés aux réparations de l'église paroissiale de Saint-Aignant, que la cloche de la dite chapelle ainsi que l'autel et tout ce qui en dépend soit transféré dans la dite église de Saint-Aignant, comme aussi que les offices qui se célébroient cy devant dans la dite chapelle aux jours de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Eloy de même que la procession qui se faisoit dans l'octave du Saint-Sacrement, se fasse à l'avenir du consentement de monsieur le marquis d'Hautefort, seigneur du lieu, dans l'église de l'Hôpital; auxquels jours le sieur prieur curé de Saint-Aignant aura les oblations ainsi qu'il les avait cy-devant dans la dite chapelle, sans néanmoins pouvoir au moyen du dit transport, en prétendre d'autre, comme aussi sans préjudice à son égard de toutes les rentes attachées à la sus-dite chapellenie et conséquemment au prieuré cure de Saint-Aignant desquels lui et ses successeurs continueront à jouir à l'avenir ainsi qu'il en a été dans le passé.

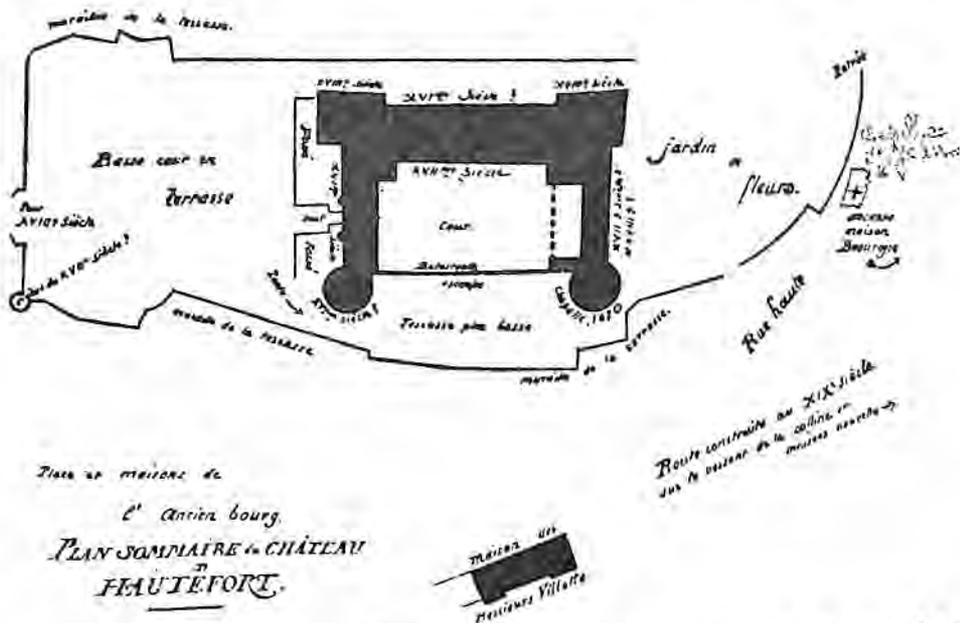
Donné à Périgueux dans notre palais épiscopal le vingt six

juillet mille sept cent soixante cinq sous notre seing manuel,
le contre-seing de notre secrétaire et le sceau de nos armes.

+ Jean Chrétien, évêque de Périgueux
Par Monseigneur : Lolière. »

*
*
*

Le texte est clair. La requête des habitants de la paroisse est parvenue à l'évêque de Périgueux. Un chapelain de l'hôpital d'Hautefort est désigné pour enquêter le 22 juillet 1765; il dépose son rapport le 25 et conclut à la démolition, laquelle est autorisée par Mgr de Macheco de Prêmeaux dès le 26 juillet 1765.



Il semble bien que la chapelle du château qui a succédé aux deux chapelles Saint-Eloi est réservée dorénavant aux châtellains et à leur personnel puisque la fête de saint Eloi se célèbre et depuis longtemps, à la chapelle Saint-Jean. D'autre part, Saint-Jean devient presque inutile. Elle n'est pratiquement plus entretenue. Depuis 1717, la chapelle de l'hospice a été bénite. Elle est neuve, spacieuse, ouverte aux habitants du bourg qui la fréquentent de plus en plus.

La supplique ne parle pas de la messe ordinaire du dimanche célébrée dans la chapelle Saint-Jean. Est-ce seulement pour les besoins de la cause? Elle mentionne simplement certains

jours de fête : la Saint-Jean, la Saint-Eloi, la fête et la procession du Saint-Sacrement et de son octave. On y gardait les saintes espèces. En 1765 qu'en était-il, en dehors de ces jours-là ? Le texte est muet sur ce point. Une lettre du maire d'Hautefort, Dubreuilh-Maumon, écrite en 1813 à l'évêque d'Angoulême, Mgr Lacombe, responsable alors du Périgord, mentionne cette messe de chaque dimanche. Dubreuilh-Maumon est alors âgé, il est né en 1750. Il a connu la chapelle Saint-Jean. Il a pu assister à quelques messes à Hautefort, dans son enfance. Mais il semble que ses souvenirs se brouillent. A le lire, on pourrait croire que la chapelle a existé jusqu'en 1789. Il est certain qu'elle a été démolie au plus tard en 1766. On ne peut pas accorder à ce témoignage une créance absolue. Le maire demande la nomination d'un prêtre auxiliaire pour Saint-Agnan. Il veut montrer que la paroisse était très bien desservie en 1789. Il décrit sous des dehors flatteurs la situation religieuse d'autrefois...

Comment était cette chapelle Saint-Jean ? Quel était son style ? S'agit-il d'un petit édifice roman ? Probablement, mais nous restons sur notre faim. Nous avons simplement les dimensions que nous donne l'enquête. La chapelle est petite. C'est un rectangle qui a pour longueur : 34 pieds; pour largeur : 17 pieds, soit 10 m 20 de longueur sur 5 m 10 de largeur. La surface est donc de 52 m² 12. En tenant compte de la place du grand autel, peut-être d'un autel latéral, de quelques bancs ou chaises, on conçoit que cet édifice ne puisse contenir que 50 à 70 personnes au maximum. La chapelle doit avoir une fenêtre, sans doute petite; il faut bien qu'elle reçoive le jour. La seule donnée que nous recueillons est que la toiture est couverte en ardoises, comme la plupart des édifices du culte de la région.

Où était située cette chapelle ? Son emplacement n'est pas difficile à déterminer maintenant. Un contrat notarié de 1751 relatif à une maison du voisinage parle du chemin de la chapelle Saint-Jean à l'hôpital et dit que la chapelle est située près du château, « près de l'endroit le plus élevé où l'on commence bientôt à descendre vers l'hospice ». Ce n'est pas très clair, mais on devine l'endroit.

Elle était sans doute contiguë à la maison « de Beauroyre » (vieille maison Cornet-Lafue), habitation ancienne, peut-être de la fin du XV^e siècle ? A l'entrée du petit atelier de M. Cornet-Lafue qui habita cette maison à la fin du XIX^e s. et au XX^e, se trouvait encore peu après 1880 un petit porche, démoli quelques années plus tard. On disait que c'était l'entrée de la chapelle. L'atelier était petit. Aussi la chapelle empiétait à n'en pas dou-

ter sur la rue actuelle. Le rempart léger ou le haut mur qui se trouve en face de la maison Cornet fut édifié par M. Artigue, propriétaire du château vers 1895. Il démolit un pâté de vieilles maisons dont il s'était rendu acquéreur pour construire ce mur et la grande porte d'entrée. Lorsque la chapelle Saint-Jean existait, la rue devenue ruelle s'étranglait presque et contournait le petit temple. Le passage était fort mauvais et il y avait tout juste la place d'une charrette. Au Sud de la chapelle et de la maison Cornet, c'était la pente abrupte et rapide.

Et les auberges dont parle le document qui sont d'une grande gêne, quand il y a des offices, où étaient-elles ? La première pièce du dossier parle de six auberges. Cinq, rectifie l'enquêteur ! Deux touchent l'édifice. Une devait être près du petit porche dont nous avons parlé, c'est-à-dire la maison Cornet-Lafue ou de Beauroyre, l'autre près du chevet de la chapelle, maison sans doute démolie depuis, à moins qu'il ne s'agisse du café Rafailac (café du Levant) fermé au XX^e et que les anciens ont connu. Les trois autres auberges étaient toutes proches, à quelques pas seulement, dit le document. Quelques pas peuvent se traduire par un certain nombre de mètres.

L'auberge proche du porche était sans doute tenue par Combescot, marchand locataire des de Beauroyre. Les autres peut-être tenues par Françoise de La Rame et son fils, et par Tony Barbary, pour citer des noms qu'on trouve à ce moment-là parmi des tenanciers. Mais préciser davantage serait sans intérêt.

Cette prolifération d'auberges à cet endroit-là montre que ce quartier était assez fréquenté, tant à cause de ce lieu de culte, que de l'entrée du château toute proche. (C'était alors la principale).

On peut se poser encore une question. Pourquoi cette chapelle Saint-Jean a-t-elle été construite près d'une pente aussi escarpée ? Il semble bien qu'elle devait se trouver, lors de sa construction, à l'intérieur de la 2^e enceinte qui entourait le château et une partie du bourg. On devait alors économiser l'espace.

Nous savons en réalité peu de chose de l'ancien château féodal d'Hautefort transformé peu à peu, dès la fin du XV^e siècle, ou tout au moins des débuts du XVI^e, mais surtout au XVII^e siècle, par l'architecte Nicolas Rambourg et son successeur Maigret, sur les ordres du marquis Jacques-François d'Hautefort (et achevé seulement dans la première moitié du XVIII^e siècle).

Voici ce qu'en dit un historien : « ...Au Moyen Age, (il)... » présentait l'aspect d'un vaste quadrilatère, dont chaque angle » était défendu par une tour crénelée. Sa façade seule, formant » une irrégularité s'avancait en forme de triangle jusqu'à une » grosse tour ronde (le donjon), qui semblait enfoncée sur le » bord septentrional du plateau comme pour retenir tout l'édifice... »³.

« ...Il était entouré de lices qui ont été comblées et trans- » formées en terrasses ou en jardins... », sauf devant le châ- telet d'entrée⁴.

Ces descriptions un peu hypothétiques ont été tirées par les auteurs cités de données inspirées par des papiers de l'ancien trésor d'Hautefort (ou recueil d'archives) aujourd'hui disparu. Il est certain qu'il y avait au XIII^e siècle une seconde enceinte castrale flanquée de tours qui protégeait le château et à l'intérieur de laquelle se trouvaient un certain nombre de maisons.

Une pièce très curieuse trouvée par un savant archiviste-paléographe, Boutillier du Retail, et donnée par lui à Emile Gavelle, auteur d'une notice très sérieuse sur Hautefort, fait allusion à cette enceinte. Elle date de 1295 et a pour objet l'autorisation d'édifier des latrines à Hautefort. D'autre part, voici ce que dit Gavelle lui-même, dans sa notice *Hautefort et ses seigneurs*, (Lille, 1934). Il mentionne, d'après diverses pièces d'archives, des habitants d'Hautefort, qui, entre 1180 et 1380, d'une part et 1487 d'autre part, avaient une maison à Hautefort, et sans doute à l'intérieur d'une enceinte : « où était l'enceinte » extérieure du château, anéantie aujourd'hui ? Où étaient les » maisons dont il est parlé ? Questions difficiles. L'enceinte » pouvait enfermer l'espace de la terrasse escarpée, libre de » toute construction aujourd'hui. Elle pouvait englober le ter- » rain du jardin des fleurs, descendre de ce côté jusqu'à la » petite entrée actuelle. M. Bertrand Artigue a beaucoup modi- » fié l'aspect des choses de ce côté-là, démoli des maisons, » etc... Je verrais volontiers la *tour* de Marguerite de Faye » (dont il a parlé ailleurs), le four et les maisons qu'elle se » réservait en 1269, vers cet endroit. La tour de Bernard du Luc » (un autre habitant, vers 1276), la tour de la Palme qui voisi- » nait avec elle, la tour Longue... appartenaient à l'enceinte » extérieure... ».

Et les maisons de Gérard Vidal et de Jean Raynaud, dont

3. LAURENS. *Le Tyrtée du Moyen Age. Bertran de Born* (Paris, 1875), p. 20.

4. *Dictionnaire des châteaux de France* (Larousse, 1969), article Hautefort, p. 135.

parle Gavelle, toutes proches des latrines publiques dont il a été fait mention plus haut ?...

« ...Il vient naturellement à l'esprit que les maisons devaient » être près d'une entrée, aussi bas que possible pour la » commodité de leur accès... On peut se demander enfin si la » ruelle où s'élève encore une maison assez ancienne (XV^e), » celle des Beauroyre, vassaux du château (maison actuelle » Cornet-Lafue) dont il est fait mention en 1487, n'était pas » comprise à l'intérieur de l'enceinte. Mais voilà tout ce qu'on » peut dire et il y a dans tout cela beaucoup d'hypothèses : » elles peuvent toutefois servir de point de départ pour des » recherches ».

Si nous avons fait cette longue citation, c'est que la chapelle Saint-Jean était contiguë à cette maison des Beauroyre, que cette famille possédait depuis des siècles et qui ne fut vendue qu'au XIX^e s. Elle aurait donc été à son origine à l'intérieur de la 2^e enceinte.

Une vue du château et de la colline d'Hautefort, prise d'avion peu avant 1939, semble confirmer l'hypothèse de Gavelle. On croirait voir la trace des fortifications d'Hautefort depuis l'entrée de la petite rue au Sud du restaurant Goujou et presque jusque vers la place de la Mairie, le long du haut du coteau. Les traces d'une large muraille sous une maison un peu plus basse que le restaurant, trouvées dans une cave lors de travaux intérieurs, n'auraient-elles pas marqué la limite extrême de cette deuxième enceinte ? L'entrée principale n'aurait-elle pas été sur la rue qui descend vers l'hospice ?

Cette enceinte extérieure devenait inutile après l'invention de l'artillerie. Elle resta sans entretien et fut sans doute démolie peu à peu au début du XVI^e siècle. Les pierres servirent-elles, comme dans tant d'autres endroits, à construire des granges ou des maisons, à consolider des murs de soutènement ? ou furent-elles employées dans la restauration du château ? La rue Haute dont nous avons parlé était la seule en dehors de la place de la Mairie qui existât avant 1870. La route qui vient de l'hospice et qui va vers la maison Villotte ne fut ouverte qu'à cette époque.

Mais revenons à la demande des habitants de la paroisse. Nous remarquons que le bourg d'Hautefort est bien à l'extrémité de la paroisse de Saint-Agnan. Lanouaillette ne sera rattachée à la commune d'Hautefort qu'au XIX^e siècle (peu avant

1830). Les limites de son territoire sont toutes proches du jardin de l'hospice.

Tout a été bien pesé et calculé. Le marquis d'Hautefort, consulté, a donné un avis favorable.

Il ne s'agit pas d'empiéter sur les droits du curé de Saint-Agnan, pasteur légitime du chef-lieu de la paroisse, du bourg d'Hautefort et du château. Mais l'hospice a son autonomie, son règlement et ses statuts. Un corps de trois chapelains le dessert. Leurs attributions sont différentes de celles du curé. Les fêtes qui se célébraient à la chapelle Saint-Jean se feront désormais à l'oratoire de l'hospice. La fête s'y fera pour la paroisse, mais ce jour-là seulement. Les dîmes qui couvraient les frais du culte et l'entretien du temple continueront à être perçues comme par le passé.

Le curé de Saint-Agnan est présent lors de la visite de



HAUTEFORT. — Vue d'avion, prise en 1977. Au Sud du château, le cercle inscrit l'emplacement de la chapelle Saint-Jean. Au-dessus du pavillon N.-E. du château, le trait blanc, orienté N.-S., est le bras horizontal d'une grue affectée à la restauration du château.

l'enquêteur. Tous les deux peuvent s'entendre sur les détails. Les conclusions sont claires. Leblanc de Saint-Just (que nous retrouverons encore à son poste à Saint-Aignan, en 1790) consent à ce que Saint-Jean soit démoli, sous les réserves déjà faites et que les matériaux soient employés pour la réparation de l'église-mère, que l'autel de la dite chapelle soit descendu à Saint-Aignan avec les accessoires du culte, que la cloche y soit aussi apportée.

Il ne restait plus à l'évêque, Mgr de Machéco de Prêmeaux, après avoir pris connaissance des conclusions de l'enquête, qu'à autoriser la démolition de la chapelle, laquelle eut lieu sans doute quelques mois après. L'évêque a signé l'autorisation, le 26 juillet 1765.

L'autel fut donc enlevé. La cloche qui devait reposer dans un petit clocher-mur fut portée dans le clocher de la grande église. Elle y est encore. Elle est placée très haut et n'est pas facile à atteindre. On ne la sonne plus. Elle n'est pas accordée avec les autres. Un vicaire de Saint-Aignan, l'abbé Sénégas, en fit la description, après être monté l'examiner en 1881. Elle pèse 150 livres. « Elle porte une inscription en caractères gothiques : « Joan-Maria, orate pro nobis » Saint Jean et sainte Marie, priez pour nous). MCCCCCII ». 1502, c'est la date de son baptême. Qu'est devenu l'autel de Saint-Jean ? Les ardoises furent utilisées pour l'église de Saint-Aignan, ainsi que sans doute la plus grande partie des matériaux utilisables.

Quelques familles d'Hautefort avaient un droit de sépulture dans la chapelle, entre autres la famille Villotte, d'Hautefort. Les restes furent enlevés et descendus à Saint-Aignan. On sait qu'en 1776, un édit de Louis XVI interdisait les sépultures dans les églises ou chapelles, en dehors de quelques cas très précis. Il fut obéi.

Le prêtre chargé par l'évêque de Périgueux de faire l'enquête susdite, connaissait bien la situation. C'était François Reynaud, ancien archiprêtre de Chantérac, prieur-curé de Saint-Aignan en 1740. Démissionnaire en 1760, il avait été nommé chapelain d'Hautefort. Il mourut en 1771, à 80 ans.

Les noms de la plupart des notables qui avaient signé la demande sont familiers à ceux qui connaissent l'histoire d'Hautefort au XVIII^e siècle. Nous y relevons des Lidonne, dont l'un sera juge du marquisat, un Villotte, de la famille des notaires qui auront une étude pendant trois siècles à Hautefort, un Bonnet, des Broussilloux, dont un fils sera officier municipal

pendant la Révolution, un Mommaneyx (*sic*), dont un fils sera plus tard maire de Lanouaillette, un Charriéras, procureur du sénéchal d'Hautefort, Villemur, négociant à Saint-Agnan, Villotte de Lachèze, Battier, huissier, etc... Le syndic de la fabrique et de la paroisse est Bonnet.

De ce qui a suivi la démolition de la chapelle, nous ne savons plus rien. Les registres de catholicité n'en soufflent mot. Seul un reste de petit porche démoli avant 1885 rappelait son emplacement. Un atelier de ferblantier en occupa un coin, nous l'avons dit.

Les événements de la Révolution firent oublier rapidement cette chapelle. Seul un papier conservé dans une famille rappelait qu'elle avait existé. C'était un acte de baptême qui attestait que le nommé « Simon Goumet avait été baptisé le 12 » août 1764, (né le 11), dans la chapelle Saint-Jean, annexe de » l'église paroissiale de Saint-Agnan, au lieu d'Hautefort (*sic*). » Le parrain était Simon Semenon, cleric du village de la Panardis, [paroisse] de Génis. L'acte était signé par le curé-prieur » de Saint-Agnan, Leblanc de Saint-Just... ». La famille du baptisé habitait le village de la Brousse, proche des Vidaloux.

C'est la dernière attestation écrite qui mentionne la chapelle Saint-Jean, encore en exercice.

J.-B. GOUMET.



Note sur l'état des Eglises de Salignac et de Toulgou, son annexe, en 1686

En complément à une de mes précédentes communications sur l'état des églises du Périgord en 1687 et sur le nombre des nouveaux convertis qui portait sur les diocèses de Périgueux et de Sarlat ¹, la présente note se propose d'étudier l'état de l'église de Salignac (et de celle de Toulgou, son annexe) qui relevait du diocèse de Cahors.

L'origine de mes sources est identique ². Il s'agissait là aussi, compte tenu d'un afflux de nouveaux convertis, de mettre en état deux églises délabrées en utilisant les biens d'un consistoire réformé. Le dossier de cette affaire est d'autant plus intéressant que la description des deux églises, due à un homme de l'art nommé Giffroy ³, est accompagnée de deux plans qui figurent assurément parmi les plus anciens que l'on possède pour le Périgord.

PIECE 1.

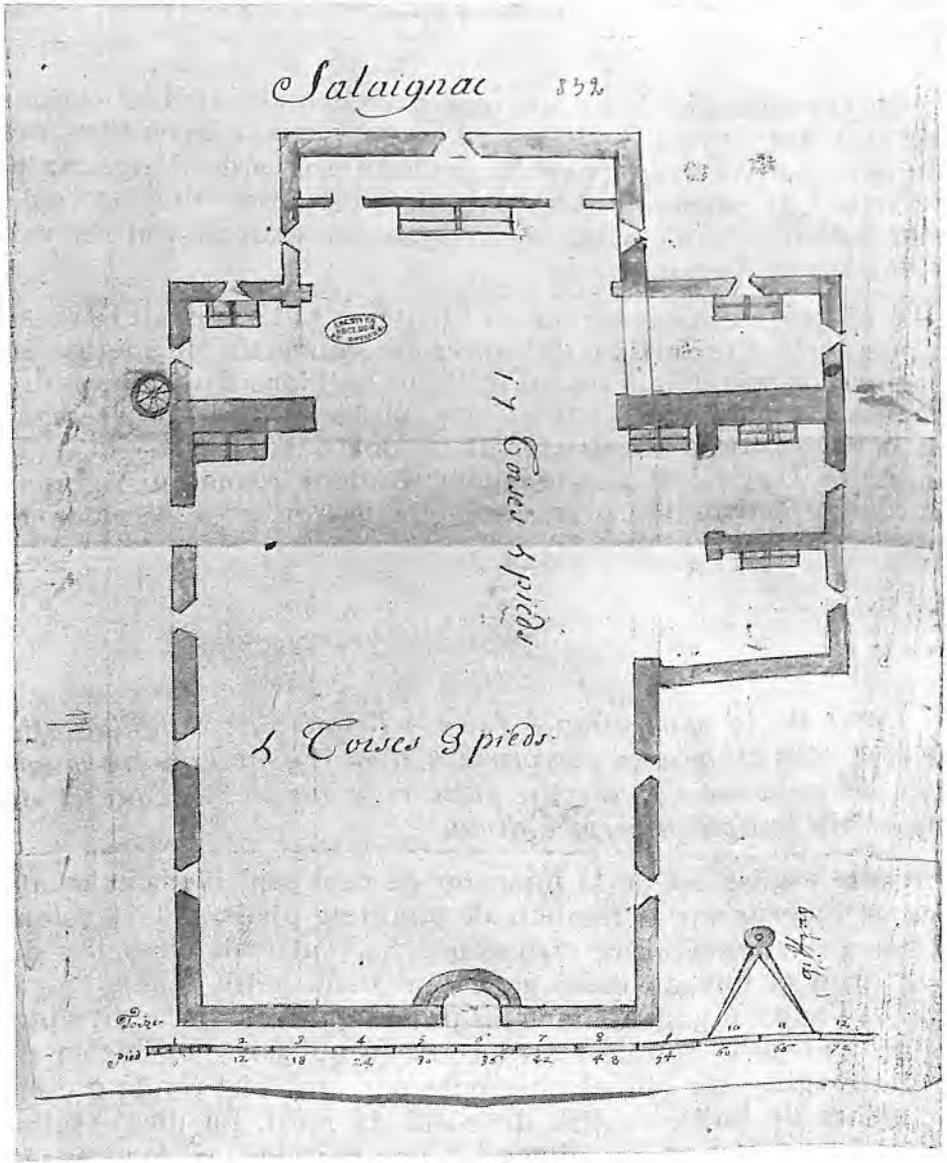
Devis de la réparation à faire à l'esglise de Salaniac afin que sept cens cinquante parroissiens, dont il y en a quatre-vingt-huict de nouveaux convertis, puissent y assister à couvert de l'injure du temps au service divin.

Ceste esglise est de la longueur de cent sept pieds et trante trois de largeur sur la hauteur de quarante pieds, le tout estant divisée en un sanctuaire et une nef y ayant trois chapelles du costé droit et une du costé gauche et deux petits autels l'un à droit et l'autre à gauche dans les piliers qui forment le dit sanctuaire, au-dessus desquels est un arseau qui porte le clocher de la dicte esglise sur lequel on monte par une tour ronde qui est en dehors de ladite esglise du costé du nord. La dicte esglise est éclairée par quatorze vitraux qui ne sont pas grillés ni vitrés. La dite esglise est voutée en croix ogive à la réserve de la coupe

1. B.S.H.A.P., t. CIII (1976), p. 107 à 132.

2. Arch. nat., T T 265, dossiers 7 et 8.

3. Nous n'avons pu malheureusement identifier ce personnage pour lequel les Archives du Lot ne possèdent aucune mention.



qui est atenant le pinion du costé du couchant, lequel est ouvert par le hault de la hauteur de quatre toises sur toute la largeur dudit pinion, ce qui fait que la pluye et les vens incommodent extrêmement les parroissiens pendant le service divin, la dicte esglise estant d'ailleurs couverte d'une bonne charpante, et il est nécessaire de fermer le dit pinion d'une muralie parée de cartilage et le dedans de moilons comme est tout le reste de la dite esglise. A quoy il pourra entrer environ vingt-deux toises de muralie bastie à chaux et à sable de l'espaisseur de trois pieds, grilier et vitrer les dits vitraux, ce qui pourra couster pour le fait du masson deux cens soixante livres et pour les grilies et vitraux trois cens cinquante livres, revenant le tout à la somme de six cens dix livres.

et par cy 610 livres ⁴

Giffray.

Il est à remarquer que le sieur abbé de Saint-Amant ⁵, en qualité de prieur de Toulgou, est décimateur général de ceste parroisse, comme aussy de la parroisse de Toulgou dont l'esglise feust démolie par ceux de la religion prétendue réformée et il en reste encore une partie en nature suivant le plan sy joint, et les habitans de la dite parroisse, qui sont privés du servisse vont ordinairement à la dite esglise de Salaignac, le dit sieur prieur de Toulgou n'ayant prins aucun soin de faire rétablir la dicte église quoy que le feu sieur de Costes, seigneur de La Calpranède ⁶ aye légué dans son testament du septième avril mil six cens trente cinq, receu par Couderq, notaire royal, la somme de deux cens livres pour estre employée à la restauration de la dicte esglise, et il seroit à désirer qu'il pleut à Sa Majesté payer ce à quoy les habitans des dictes deux parroisses peuvent estre tenus pour la réparation et restauration des dictes deux esglises attendu la peauvreté et misère des dicts habitans, et ordonner que la dite somme de deux cens livres sera payée par les héritiers dudit sieur de la Calpranède pour estre employée à la réparation suivant son intention et que le dit sieur prieur de Toulgou payera le surplus. Faict le 18 décembre 1686.

Giffray.

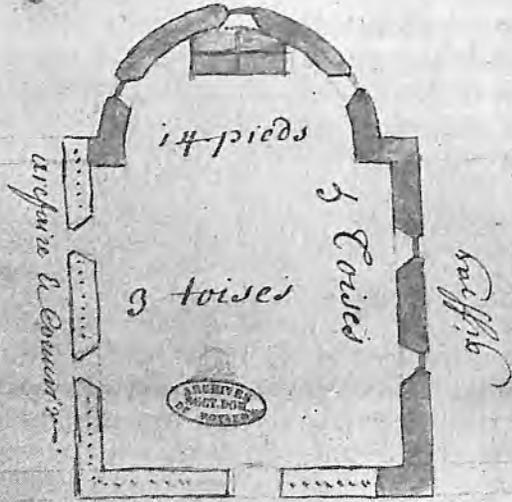
4. Cette description de Giffray, de 1686, est à rapprocher de celle donnée dans le *Bulletin* de notre Société, t. XXVI (1899), p. 57 et 58. Voir aussi la description par Jean Secret des ruines de Toulgou dans le même *Bulletin*, t. LXV (1938), p. 187.

5. L'abbaye de Saint-Amand-de-Coly, de l'ordre de Saint-Augustin.

6. La famille Coste de la Calprenède possédait en effet le château de Toulgou.

833

Toulgou



La Reffection de ladite Eglise
pour le tout costea 600^{ll}



172

189

PIECE 2.

Mémoire des biens d'un consistoire de l'évesché de Cahors qui estoit dans un bien de la généralité de Bordeaux.

SALAGNAC

Il y en a pour	1.130 l.
Il y a des réparations à faire à l'église pour	610 l.
Et une église à faire à neuf qui est l'annexe, ce qui coustera	600 l.

Les habitants demandoient que les biens fussent employez à faire un revenu pour l'entretien d'un régent, mais M. de Bezons ⁷ estime que lesd. ouvrages aux églises sont préférables et que s'il reste quelque chose on pourra le destiner à cela, y ayant un legs d'un ancien curé de 200 l. pour les réparations de l'église qu'on croit pouvoir toucher.

* * *

C'est en définitive le point de vue de Bezons qui l'emporta. En effet, par arrêt du Conseil d'Etat du 14 juillet 1688 ⁸, Louis XIV donnait ordre à l'intendant de faire vendre les biens du consistoire de Salignac et d'utiliser la somme ainsi obtenue aux réparations de l'église de Salignac et à la reconstruction de celle de Toulgou. Nous ignorons malheureusement la suite de cette affaire et, en particulier, qui fut chargé des travaux et quelle fut leur nature.

Malgré tout, cette brève étude, outre qu'elle nous fait connaître l'état de deux églises du Périgord à une date précise, a l'intérêt de faire sortir deux plans des cartons dans lesquels ils étaient jusqu'ici conservés. Elle nous fournit aussi des indications chiffrées sur la population de Salignac à la même date, soit 750 habitants, et le nombre des nouveaux convertis, 88. Ce chiffre est à rapprocher du peu que nous savons jusqu'ici du protestantisme de la région de Salignac ⁹.

Jean VALETTE.

7. Louis Bazin, sieur de Bezons, intendant de Guyenne de juin 1686 à septembre 1700.
 8. Arch. nat., E 1847, fol. 58 (nous remercions M^{lle} Martine Constant, conservateur aux Archives nationales, d'avoir bien voulu rechercher ce texte et de nous en avoir établi une analyse). Arrêt pris en application de l'édit de janvier 1688 (éd. dans *Recueil général des anciennes lois françaises*, de Jourdan, Decrusy et Isambert, t. XX, p. 54 à 56), portant réunion au domaine de la couronne des biens des consistoires, ministres de la religion prétendue réformée et des religionnaires qui sortiront du royaume.
 9. Cf. VALETTE Jean, *Note sur la paroisse réformée de Salignac en 1588-1589*, dans *B.S.H.A.P.*, t. C (1973), p. 231 à 237.

SUR QUATRE THESEES DE THEOLOGIE soutenues en Sorbonne au XVIII^e siècle

Entre autres souvenirs de Mgr Christophe de Beaumont du Repaire, qui fut archevêque de Paris sous le règne de Louis XV, le marquis et la marquise du même nom, membres de notre compagnie, possèdent dans leur maison de Saint-Cyprien la reproduction de quatre thèses de théologie soutenues en Sorbonne par le futur prélat. Chaque document, encadré d'une sobre baguette de bois brun, mesure 1 m 36 sur 0 m 98. Le texte imprimé, qui n'occupe guère que le quart de l'ensemble, s'inscrit dans un encadrement au goût du siècle : en hauteur, des cariatides sommées de corbeilles de fruits pour deux d'entre eux; des colonnes à angelots et draperies pour les deux autres. Au centre de la corniche que ces montants soutiennent, un médaillon se trouve joliment dessiné entre des cornes d'abondance ou bien des angelots et des draperies. Enfin, les armoiries des Beaumont, « de gueules à la fasce d'argent chargée de trois fleurs de lis d'azur », se lisent dans le bas de l'encadrement, présentées au milieu de divers motifs qui les décorent.

Mais ce qui fait le prix de ces documents au point de vue artistique, c'est la gravure au-dessous de laquelle s'inscrit la partie que nous venons de décrire et qui en occupe la moitié de la surface. Admirablement exécutées, ces images reproduisent des tableaux de maîtres : la Décollation de saint Jean-Baptiste, peint par Rubens; le Jugement de Salomon, par Charles Le Brun; saint Pierre guérissant un infirme à la porte du temple de Jérusalem, par Poussin; enfin, un épisode de la vie de saint Paul, lors de son naufrage sur les côtes de l'île de Malte, sorti des pinceaux d'un peintre moins connu : Antoine Dieu. Les noms de ces peintres sont indiqués par le graveur qui les a très finement écrits au bas de chaque image en y ajoutant son propre patronyme : Hecquet, rue Saint-Jacques, à Saint-Maur. En nous référant à l'énorme ouvrage de Bénézit, *Dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, nous saurons que ce Robert Hecquet, originaire d'Abbeville, s'installa quelque temps à Paris et forma dans son atelier l'un des graveurs les plus en renom du XVIII^e siècle. Ne nous étonnons donc pas de la qualité des gravures que nous étudions.

Ajoutons que chacune de ces reproductions s'accompagne d'une légende, qui se veut certainement explicative, placée dans le médaillon de la corniche. Ce sont :

- Saltantis puellae proemio
- Sapienter judicanti
- Claudum erigenti
- Pericula fide superanti.

Grâce aux dates et autres indications portées sur ces divers documents (écrits en latin, bien entendu), en nous aidant de l'ouvrage consacré par le Père Emile Regnault à l'archevêque Christophe de Beaumont, nous avons pu reconstituer les débuts de la carrière ecclésiastique de celui-ci. Parti de Toulouse où il faisait ses études théologiques à la fin de l'année 1730, il se rend à Paris afin d'y soutenir en Sorbonne les épreuves du baccalauréat de théologie qu'il affronte le 9 janvier 1731. Ces épreuves, dit notre auteur, consistent en deux examens de quatre heures chacun; ils sont oraux et portent l'un sur la philosophie, l'autre sur la *Somme* de saint Thomas d'Aquin. En outre, il y a une thèse à défendre, appelée la Tentative. *In Sorbona pro Tentativa* est, en effet, le titre du document relatif à cet examen. Chronologiquement parlant, c'est le premier. Par la suite, Christophe de Beaumont, qui poursuivra ses études en Sorbonne, sera dit « bachelier en théologie », alors que sur cette thèse il est seulement qualifié d'étudiant du diocèse de Sarlat. (On sait qu'il était né au château de la Roque).

Dans le second document relatif aux ordres mineurs, *Pro minore ordinaria*, second en date (24 juillet 1732), Ch. de Beaumont est dit clerc — toujours du diocèse de Sarlat. Vient ensuite, sous le titre *In Sorbona pro Sorbonica*, la thèse que l'on appelait alors la Sorbonique, grâce à laquelle l'intéressé pouvait s'acheminer vers la licence, et, datée du 13 novembre 1732. Ch. de Beaumont y est appelé sous-diacre, ce qui suppose un nouvel échelon franchi, car les ordres mineurs qui vont du portier à l'acolyte ne comprennent pas le sous-diaconat. Nous reviendrons sur ce détail qui a son importance. Mais terminons-en, d'abord, avec nos thèses en remarquant que, pour répondre aux questions posées, toutes comprennent neuf paragraphes; d'autre part, la quatrième, relative aux ordres majeurs, *Pro majore ordinaria*, donne à Christophe le titre de diacre, une ordination que le Père Regnault date du 19 septembre 1733, alors que, sur notre document, nous lisons 8 octobre.

Autrement intéressant que cette minime différence est le



SAPIENTER IUDICANTI

IUSTITIA THEOLOGICA

[The following text is a dense Latin inscription, likely a preface or a list of contents, written in a formal Gothic script. It is arranged in several columns within a decorative frame.]

IN SOBRIA PROMINOREM BONA FORTITIA

 The text is enclosed in a highly decorative frame. At the top, a banner-like element contains the words 'SAPIENTER IUDICANTI' and 'IUSTITIA THEOLOGICA'. At the bottom, another banner contains 'IN SOBRIA PROMINOREM BONA FORTITIA'. The frame is adorned with two cherubs (putti) on the sides and a central crest or coat of arms at the bottom center.





titre de comte de Lyon donné à Ch. de Beaumont dès son accession aux ordres mineurs. En réalité, c'est chanoine-comte de Lyon qu'il aurait fallu écrire, ce qui n'était pas nécessaire à l'époque, car tout le monde le savait. Il s'agissait là d'une société très fermée, composée de membres dont le nombre était fixe (pas plus de trente-cinq, je crois) et dans laquelle on n'entrait qu'après avoir fait la preuve d'au moins seize quartiers de noblesse. Le canonicat étant attribué à vie, il fallait donc attendre qu'un décès se produisit pour postuler. L'événement advint, dit le biographe du prélat, vers la fin de 1730 et les parents du futur clerc, qui tenaient beaucoup à ce qu'il obtint ce titre, le présentèrent immédiatement en se hâtant de verser ce qu'on appelait des « provisions ». L'admission de l'intéressé ne tarda pas : au printemps suivant, c'était chose faite. Mais il fallait attendre au moins le sous-diaconat pour que le nouveau chanoine puisse jouir de ses droits. D'où, probablement, la hâte à lui faire franchir cet échelon entre la soutenance des deux thèses.

Ajoutons, avant de terminer, bien que ceci dépasse l'étude de nos documents, que le jeune diacre accéda à la prêtrise à Paris, le 20 juin 1734, après avoir conquis le titre de licencié en théologie trois mois auparavant. Il avait alors trente et un ans, et l'on connaît la suite d'une carrière sacerdotale riche en péripéties qui lui firent affronter tour à tour la disgrâce de Louis XV et l'ironie mordante des philosophes, en particulier celle de Rousseau.

Alberte SADOUILLET-PERRIN.



Travaux effectués à Saint-Front de Périgueux dans la Confession Sud

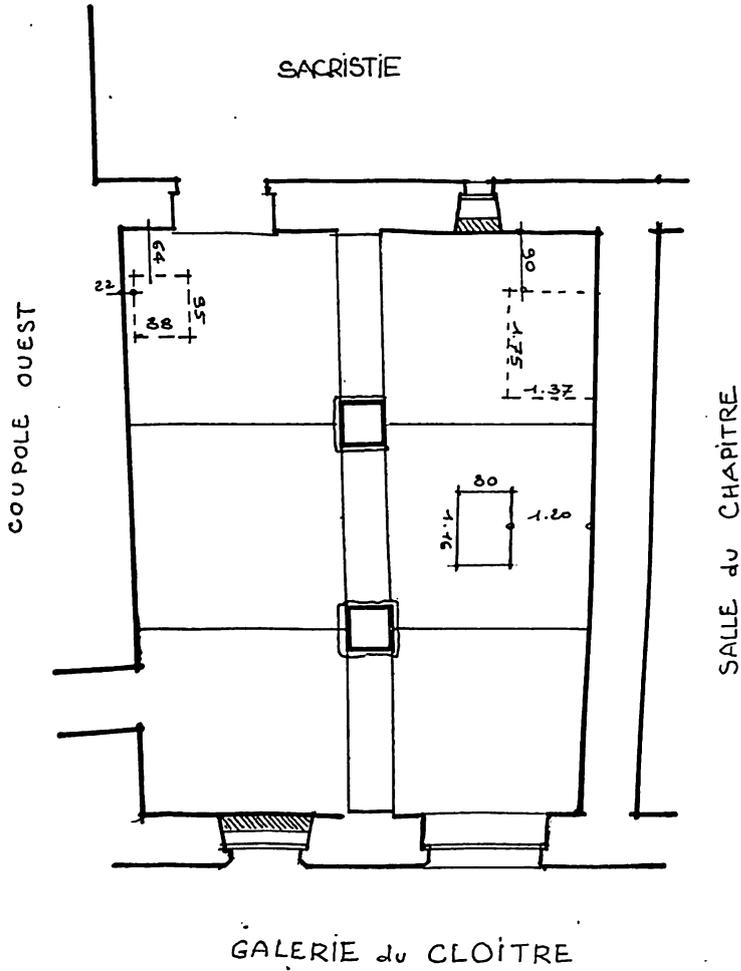
Cette « confession » à deux nefs parallèles est utilisée par le clergé pour des cérémonies rassemblant peu de fidèles, comme la messe du samedi soir ou des messes de groupes communautaires.

Les murs et les voûtes vieillissent au cours des ans de poussière et de fumée, le sol en ciment réalisé lors des grands travaux du siècle dernier, ne donnaient pas à ce lieu la beauté et la propreté qu'il mérite. De plus, quelques traces de peintures sur les deux travées orientales (sur mortier de chaux grasse) méritaient d'être mises en valeur et surtout il semblait à tous, fidèles, prêtres, archéologues et architectes, souhaitable de retrouver le niveau primitif, supposé à « au moins un mètre plus bas que le sol actuel », comme le pensait le chanoine Roux (*La basilique Saint-Front de Périgueux*, p. 113).

Les travaux ont été dirigés par M. Mastorakis, architecte des Monuments historiques. Le premier travail a consisté à procéder à des sondages, autour des deux piles du centre et contre le mur Nord, contre l'église. Autour des piles, directement sous le ciment, sont apparues des maçonneries de fondations de ces piles et, à 0 m 20 environ, une maçonnerie de fondation dans le sens des arcades du centre Est-Ouest. De part et d'autre, se voyaient les maçonneries de fondation des arcades transversales qui avaient été rapportées à une époque non déterminée et démolies probablement au moment de la construction de la sacristie.

Il est vrai que le « sol actuel » dont parlait le chanoine Roux était celui de son temps, avec les arcades transversales encore en place, c'est-à-dire environ de 1920 (date d'édition de son livre). En effet, par la photographie de la page 117 et les coupes 115 et 116, on peut constater que le sol était à une assise et demie, semble-t-il, au-dessous des tailloirs, et en terre. Or, celui que nous connaissions en 1977 était à ? assises et en ciment. Les fouilles souhaitées avaient probablement dû être faites depuis.

Il a fallu se rendre à l'évidence : le sol primitif était bien limité au niveau des bases. Cela permettait d'abaisser le niveau



CATHEDRALE S+FRONT
CONFESSION SUD

OUVERTURES du XIX^e BOUCHÉES en 1977

M. MASTORAKIS : Architecte en chef de M. H.
M. BEAUCHAMPS : Architecte des Batiments de France

Echelle : 0,01. p.m.

Le. 24-06-1977

du sol fini tout au plus de 0 m 16 environ, cette solution évitant d'avoir à monter une marche pour accéder au fond Sud-Ouest de la cathédrale. Mais, par contre, il faut maintenant descendre une marche de la sacristie à la confession, ce qui en fait sera une amélioration pour l'accès des fidèles.

Au cours de la dépose du sol en ciment et des fouilles autour des maçonneries, furent découvertes deux fosses en pierres sèches, l'une à droite de la porte de la sacristie, de 0 m 88 et 0 m 95 de profondeur, l'autre à 0 m 90 du mur Est dans la deuxième nef (137 × 175 de profondeur) et contenant des ossements retrouvés et rassemblés là probablement à l'époque des travaux d'Abadie.

Restait ensuite à remettre les murs et les voûtes en état, après avoir remplacé l'éclairage électrique et encastré les alimentations.

Les peintures, déjà en très mauvais état d'après les descriptions qu'en font le chanoine Roux, de Mourcin et de Verneilh, devaient cependant être conservées et si possible nettoyées et rendues plus lisibles. Il a donc été décidé de recouvrir les murs d'un enduit à la chaux grasse blanche et patinée en harmonie avec les enduits peints à conserver, et les voûtes d'un simple lait de chaux pour laisser apparaître les vestiges de décoration florale très effacés et mettre en valeur les couchis du coffrage en planche des voûtes encore très nettement visible. Seules les piles et les arcades centrales ont été laissées en pierres apparentes.

Pour rendre à cette architecture son aspect primitif, il a été jugé préférable d'obturer la fenêtre qui avait été ouverte par Abadie côté sacristie avant sa réalisation, ainsi que l'embrasure de la porte donnant sur le cloître (côté cloître, l'encadrement de la porte est ancien, XII^e siècle). Restait à choisir le matériau du sol. Par raison d'économie la pierre a été, à regret, écartée. Il avait été envisagé de mettre des carreaux de terre cuite, mais outre que ce matériau n'était certainement pas celui qui aurait été adopté à l'origine, mais bien la pierre, il y aurait eu une grosse difficulté à en choisir la trame dans un plan trapézoïdal bien plus prononcé qu'il n'y paraît. Finalement il a été décidé de le réaliser en galets de rivière tout venant, sans trame, ce qui donne une harmonie blonde plus discrète que n'aurait fait le carreau de terre cuite.

Jean BEAUCHAMPS.

Le bourg du Saint à Périgueux

Note de topographie médiévale

Pendant tout le Moyen Age, hors des remparts des deux villes — Cité et Puy-Saint-Front — qui composaient la communauté de Périgueux, existaient des faubourgs, plus ou moins amples suivant le moment démographique, qui ont vécu en étroite liaison avec elles.

D'après ce que l'on peut savoir, le faubourg qui s'est situé au Sud du Puy-Saint-Front, entre la Cité et l'Isle, dans la boucle de la rivière, avait une personnalité particulière. Autour de l'église paroissiale Saint-Hilaire, se groupaient des maisons jointives. Au-delà, beaucoup avaient leur jardin qui donnaient un aspect villageois à l'ensemble. Sur ses marges, le moulin de Labatut (plus tard de Sainte-Claire) et un important secteur spécialisé de jardins typaient le paysage proche du fleuve. De plus, cet espace situé entre la Cité et le fleuve était empreint d'un indéniable caractère « sacré ». Cela s'était manifesté dès le haut Moyen Age par le grand nombre de petites églises et de petites paroisses qui y furent implantées vraisemblablement à l'époque où la région fut christianisée. Les fouilles qui y ont été faites ont, en effet, permis de penser que certaines de ces petites églises avaient été établies sur des lieux de cultes païens. Outre l'église paroissiale Saint-Hilaire, on connaissait encore au XIV^e siècle, près de la Cité, l'église Saint-Jean, située dans le secteur de la rue Saint-Pierre-ès-Liens, et deux églises Saint-Pierre, dont l'une jouxtait l'église Saint-Jean; et dans la boucle elle-même de l'Isle, l'ancienne paroisse Sainte-Eulalie dont l'église se situait probablement sur la partie méridionale du Lycée ou du parc Aristide-Briand, et l'église Saint-Eumays dans la partie Ouest du méandre.

Il semble qu'au début du XIV^e siècle déjà, ces petites paroisses étaient en déclin. L'église Sainte-Eulalie subsistait encore en 1328. La dernière mention de la paroisse dans les textes est de 1337 ¹. En 1389, l'église n'existait même plus et le nom de Sainte-Eulalie ne persistait que pour désigner la frange de terre, appelée « rivière » le long de l'Isle dans la portion Sud

1. Arch. dép. Dordogne, 2 E 1850/ 249, 1.

du méandre. Elles ont progressivement disparu au profit de la paroisse Saint-Hilaire, sans qu'on puisse affirmer, par défaut de textes, qu'il s'agisse d'une re-structuration.

L'existence d'une chapelle de Saint-Jacques à l'entrée du pont de pierre sur la voie de Compostelle ajoutait une présence spirituelle qui dépassait le simple horizon local.

Les modifications qui, à partir du milieu du XIII^e siècle, se sont produites progressivement dans la physionomie de cette paroisse lui ont cependant conservé ce caractère. Ce furent l'installation des Frères Mineurs dans sa partie septentrionale et dans l'espace que l'on désignait volontiers par le terme d'Entre-les-deux-Villes, et celle des Clarisses près du pont de pierre qui unissait alors la rue appelée aujourd'hui du Pont-Japhet au secteur qui, sur la rive droite, se situait au Sud des abattoirs actuels.

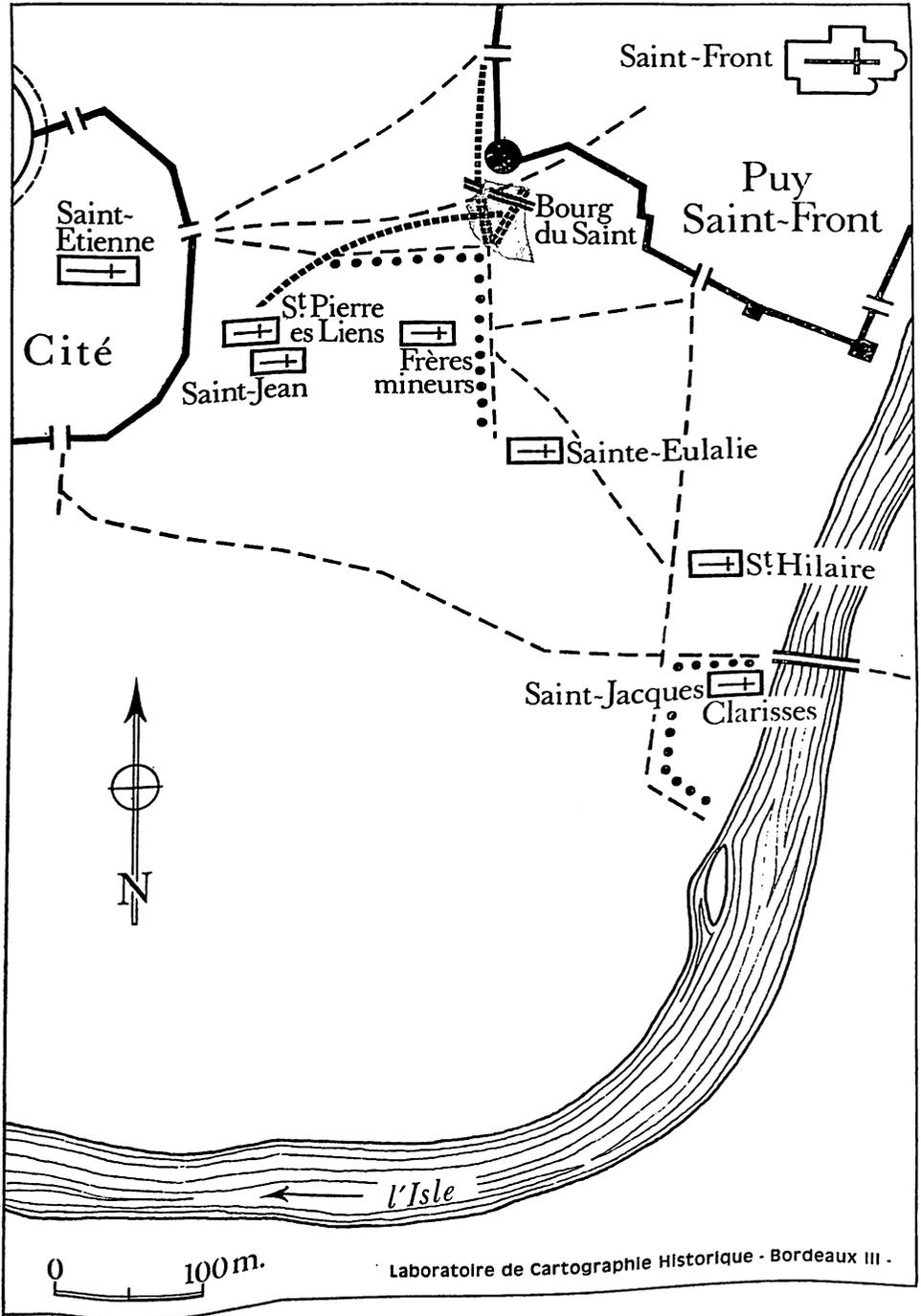
Ce caractère sacré du faubourg Saint-Hilaire est encore confirmé — et c'est même, à coup sûr, là qu'il faut trouver son origine — par l'existence d'un très petit quartier désigné par l'expression « le bourg du Saint ». A dire vrai, ce « bourg » s'il n'est pas totalement inconnu, est resté jusqu'à présent dans l'ombre et l'imprécision, et cela provient uniquement de la lecture défectueuse qui a été faite de son appellation, ce qui a abouti à deux transcriptions également fautives et qui ne permettaient aucune explication historique : bourg du *Seuc* et bourg *del Saut*.

Nous avons, quant à nous, relevé au cours de nos dépouillements d'archives une trentaine de mentions de ce faubourg s'échelonnant entre 1298 et 1440. Elles ont permis de préciser ce petit problème de topographie urbaine historique ².

Ce quartier où les groupes de maisons se mêlaient aux jardins et aux vergers, était désigné le plus souvent par le terme de bourg, sous les différentes formes, suivant la langue utilisée, de *burgum*, *barrium*, *barri* ou *borc*. Ce mot ne désignait pas ici un faubourg à l'égal du faubourg Saint-Hilaire (auquel on le rattache d'ailleurs parfois dans les localisations ³) ou du faubourg Saint-Martin; il s'appliquait à un groupe différencié dans un ensemble; il était employé avec ce même sens dans l'expres-

2. *Id.*, 2 E 1834/ 107, f^o 12 (1298, 1301, 1325 et 1395), f^o 12 v^o (1335, 1349, 1360, 1375), f^o 10 v^o (1347), f^o 10 v^o (1406), 11 (1434), 9 v^o (1438), 12 v^o (1439), f^o 16 v^o (1440); *id.*, 2 E 1850/ 338, 3 (1316 et 1317); *id. Ibid.*, 518 (1333), 461, 28 (1353), *id. Ibid.*, 375 (1347); *id. Ibid.*, 462, 28 (1353), 25 (1353). — Arch. comm. Périgueux, FF 79 (1325); *id.*, CC 49, f^o 6 (1328-1329). — Bibl. nat., coll. Périgord, t. 181, f^o 3 v^o.

3. Arch. dép. Dord., 2 E 1834/107, f^o 11.



sion « bourg des Frères Mineurs »⁴ qui désignait le monastère des Frères Mineurs et peut-être les quelques maisons qui se situaient à proximité.

L'appellation elle-même de ce faubourg se présente dans les textes sous les trois formes : *del Sent, del Sahnt, del Sant*. Quelquefois, ce petit quartier est simplement désigné par l'expression « al Sent »⁵. Il est remarquable que ce nom ne soit jamais latinisé. Sur ces formes de la langue vulgaire, les erreurs de lecture sont, on le comprend, extrêmement faciles à commettre⁶. Toutefois, pour être convaincu sans hésitation d'avoir à comprendre ces appellations comme des formes vulgaires de *sanctus*, on a l'appui de deux textes qui désignaient ce même petit ensemble par l'expression « bourg de Saint-Front » et « barri de Saint-Front ». La situation de ce dernier bourg très proche des Frères Mineurs, ne laisse place à aucune hésitation pour affirmer que l'on doit bien lire et traduire « saint » et que le bourg du Saint et le bourg de Saint-Front étaient deux façons de désigner le même quartier⁸. De même est-on sûr par là que le saint évoqué était bien saint Front. Ce qui, au départ, pouvait être seulement une présomption devient ainsi une certitude, confirmée, de plus, par la situation ecclésiastique de ce petit bourg. S'il est parfois considéré comme situé topographiquement dans le faubourg Saint-Hilaire, il dépendait, en réalité, de la paroisse Saint-Front dont, hors les murs, il était une enclave sur le territoire de Saint-Hilaire ou de l'Entre-deux-Villes⁹.

Où convient-il de le situer ? Les textes concourent tous à le placer près des remparts, entre l'église Saint-Hilaire, les avant-fossés de la ville et le couvent des Frères Mineurs dont il était très proche¹⁰. Il se localisait aussi par rapport à certaines voies : l'une unissait le bourg du Saint à l'église Saint-Pierre-ès-Liens¹¹, une autre partant de la porte de l'Aubergerie, allait au couvent des Frères Mineurs¹² et un chemin qui était appelé « carreria del Sant » l'unissait directement au couvent

-
4. *Id., ibid.*, fo 12 v^o.
 5. *Id., ibid.*, fo 9 v^o et 12 v^o.
 6. Paléographiquement, on peut parfaitement confondre aux XIV^e et XV^e siècles les lettres *n* et *u* et les lettres *c* et *t*.
 7. Arch. dép. Dord., 2 E 1834/107, fo 12 (1298 et 1395).
 8. *Id., ibid.*, fo 12 (1298 et 1398).
 9. *Id.*, 2 E 1850/462, 28 (1353).
 10. *Id.*, 2 E 1834/107, fo 10 v^o, 11, 12 et 12 v^o; *id.*, 2 E 1850/338, 3 (1317); Arch. comm. Périgueux, CC 49, fo 6 (1328-29). Le couvent actuel de la Visitation occupe en partie, au moins, l'ancien emplacement des Frères Mineurs.
 11. Arch. dép. Dord., 2 E 1850/375 (1347).
 12. *Id., ibid.*, 338, 3 (1316).

des Frères Mineurs ¹³, un autre au carrefour de Nafachat qui toutefois est assez difficile à situer exactement ¹⁴. Passaient encore à proximité la voie publique qui de la porte Taillefer allait tout droit à ce même carrefour de Nafachat ¹⁵, et une rue enfin allant des Frères Mineurs à l'église Saint-Hilaire ¹⁶.

Tout cela conduit à situer le bourg du Saint au Sud-Est de la place Francheville actuelle non loin de la tour Mataguerre ¹⁷. Cette situation près de la rue des Farges ¹⁸, si l'on fait abstraction du rempart, c'est-à-dire à proximité du chemin primitif de la Cité à Saint-Front, comme aussi ces liaisons probablement fort anciennes avec l'église Saint-Hilaire et avec l'église Saint-Pierre-ès-Liens, font présumer qu'il faisait partie de l'organisation chrétienne primitive et que ce petit bourg était très ancien.

Si l'on peut ainsi arriver à situer à peu près exactement l'emplacement de ce quartier, il est beaucoup moins aisé d'essayer de retrouver le pourquoi historique de cette appellation. L'histoire de la prédication et des progrès du christianisme dans la cité des Pétrocores se heurte à bien des difficultés. Légende et histoire s'entremêlent toujours dans les récits hagiographiques qui par essence tendent vers l'apologie. Il est hors de doute que les récits de la vie de saint Front sont en grande partie légendaires et de plus contaminés et enjolivés par des faits empruntés à d'autres *Vitae*. Néanmoins, pour donner son sens à ce toponyme, l'attachement à un certain nombre de faits légendaires a une valeur d'explication : il est, en effet, significatif d'un attachement traditionnel et populaire. Or, précisé-ment, du récit de la vie de saint Front ¹⁹ se dégagent quelques notations qui, pour être légendaires plus qu'historiques, donnent le ton de la vénération dont il devint l'objet.

13. Arch. comm. Périgueux, FF 79 (1325).

14. Arch. dép. Dord., 2 E 1850/ 462, 28 (1353) et Bibl. nat., coll. Périgord, t. 181, f° 3 v° (1353).

15. Arch. dép. Dord., 2 E 1850/ 462, 25 (1353).

16. *Id.*, 2 E 1834/ 107, f° 11 (1434).

17. Comme l'avait d'ailleurs noté, malgré la transcription erronée, G. LAVERGNE, *Hist. de Périgueux*, p. 54.

18. Nous avons également trouvé deux mentions dans nos dépouillements d'archives d'un « bourg des Farges » (Bibl. nat., coll. Périgord, t. 181, f° 5 en 1295 et Arch. dép. Dord., 2 E 1834/ 107, f° 12 en 1393). Il est très vraisemblable que c'est une autre façon de désigner le même bourg du Saint.

19. Maurice COENS, La vie ancienne de S. Front de Périgueux, dans *Analecta Bollandiana*, t. XLVIII, 1930, p. 324-360; *id.*, La « Scriptura de sancto Fronto nova » attribuée au chorévêque Gauzbert, dans *id.*, t. LXXV, 1957, p. 340-365; Alberto VACCARI, La leggenda di S. Frontonio, dans *id.*, t. LXVII, 1949, p. 309-326; Joseph-Claude POULIN, *L'idéal de sainteté dans l'Aquitaine carolingienne d'après les sources hagiographiques (750-950)*, p. 38 et 66.

C'est ainsi qu'après le récit des voyages qui l'amènèrent en Egypte, puis à Rome, et des miracles qu'il accomplit, on le voit revenir vers la Cité de Périgueux où il habita avec soixante-dix compagnons. Puis, vint un temps où il renonça à la vie communautaire pour vivre dans la solitude et la paix, une vie de privations et de prière. Dans la *Vita*, les descriptions de cette installation au désert sont agrémentées de détails imagés, de toute évidence, empruntés à d'autres récits et sans aucun fondement historique. Si ces détails sont à élaguer délibérément pour l'histoire, on peut en retenir la légende de cet érémisme et accepter que la croyance populaire ait pu situer la cabane du saint ermite à quelque distance de la Cité sur ce qui est resté ensuite dans la tradition le bourg du Saint. La vérité historique ici compte beaucoup moins qu'une légende fortement ancrée dans le sentiment populaire.

L'histoire et la tradition veulent que saint Front ait été inhumé au sommet du Puy et ce serait là l'origine lointaine de la ville du Puy-Saint-Front. Au pied de la colline, entre les deux villes, le bourg du Saint a conservé vivant pendant tout le Moyen Age le souvenir de la première étape de son ascension.

Arlette HIGOUNET-NADAL.

LE 2^e AGE DU FER AU MUSÉE DU PÉRIGORD :

Le mobilier de la grotte sépulcrale des Ormes à Javerlhac

Si la majeure partie des objets protohistoriques signalés au siècle dernier a irrémédiablement disparu, par contre nous avons la chance de pouvoir contempler celui recueilli dans la grotte des Ormes. Il est actuellement déposé dans son intégralité au Musée du Périgord ¹. Comme nous l'avons déjà noté ², il est indispensable de reprendre l'étude de ce matériel anciennement découvert et cela pour plusieurs raisons : les conditions de fouilles anciennes très variables, la description trop sommaire des objets, quand elle n'est pas inexistante, avec des dessins parfois erronés et peu explicites; enfin les connaissances acquises grâce aux recherches récentes et qui permettent un réajustement chronologique plus réaliste.

Ces diverses raisons et aussi le fait que nous venons d'entreprendre une étude d'ensemble du 1^{er} et du 2^e Age du Fer en Dordogne, nous ont conduit à réétudier ce mobilier, qui, pris isolément ne présenterait qu'un intérêt relatif. D'autres monographies sont en cours.

I. — CONDITIONS DE DECOUVERTE.

La grotte des Ormes a été découverte fortuitement dans le début de l'année 1892 lors de la construction d'un chemin ³. Elle était totalement obturée par une coulée d'argile. M. Aupy, propriétaire et inventeur de la grotte, y entreprit des fouilles en mars et avril 1892. Le mobilier recueilli fut entièrement remis au Musée du Périgord malgré de nombreuses offres d'antiquaires. Michel Hardy, alors conservateur du Musée, a

1. Nous exprimons toute notre gratitude à M. Michel Soubeyran, Conservateur du Musée du Périgord, qui nous a accueilli avec beaucoup de gentillesse et accordé les plus grandes facilités pour l'étude de ce mobilier.
2. CHEVILLOT (C.): Le mobilier du tumulus de Chalagnac au Musée du Périgord et son contexte : le groupe tumulaire de Coursac, *B.S.H.A.P.*, t. CIII, 1976, p. 285-299 (4 fig.).
3. Coordonnées Lambert, feuille Montbron, n^{os} 7-8 au 1/25.000^e. X = 461,875 et Y = 64,825. Nous avons rencontré quelques difficultés pour retrouver la grotte car elle est connue à Javerlhac sous le nom de « grotte Aupy » et non sous celui de « grotte des Ormes ». La famille Aupy, de Javerlhac, en est toujours propriétaire. De plus, Michel Hardy la signalait au Nord, alors qu'elle est à l'Est du village.

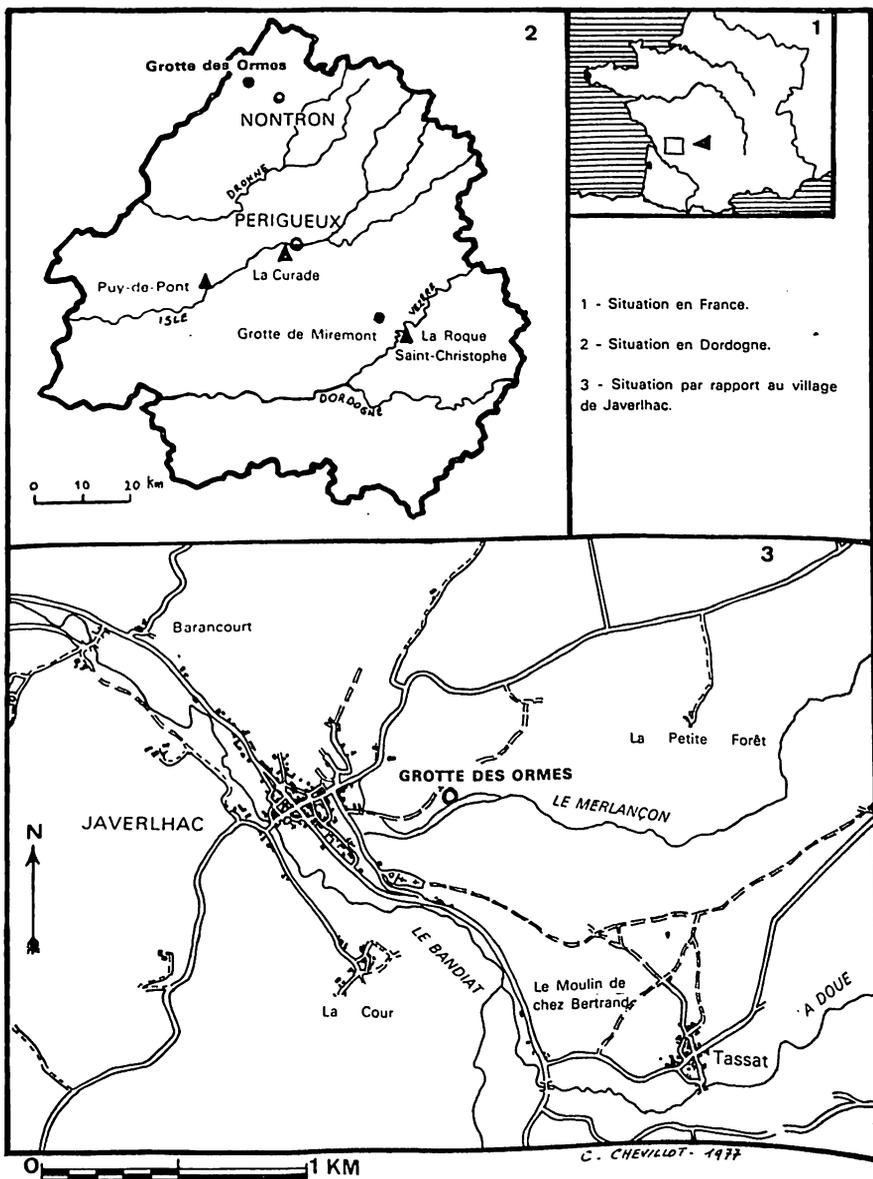


Fig. 1. — Situation de la grotte des Ormes à Javerlhac.

joué un rôle prépondérant dans le choix de M. Aupy. Ce mobilier était bouleversé et « se présentait dans le plus complet désordre, au milieu d'ossements d'animaux et principalement d'oiseaux (bœuf, chèvre, blaireau, fouine, renard, chouette, poulet, canard), des parcelles de charbon de bois et des débris céramiques »⁴.

II. — SITUATION.

La grotte des Ormes est située à environ 1 km à l'Est du village de Javerlhac. Elle se trouve sur la rive droite du petit ruisseau du Merlançon, affluent du Bandiat. Elle a une orientation sensiblement Est-Ouest et elle s'ouvre à l'Est, à mi-coteau (voir fig. 1). Nous ne reviendrons pas sur la description de la grotte qui a été très bien faite par Michel Hardy lors de sa publication de 1893⁵. Une visite récente sur le site nous a permis de constater des déprédations dues à des visites répétées et aussi un « trou » de plus de 50 cm de profondeur dans le centre de la galerie. Fort heureusement ce sondage clandestin n'a traversé qu'une épaisse couche d'argile de décalcification complètement stérile.

III. — HISTORIQUE.

La nouvelle de la découverte de la grotte des Ormes s'est rapidement propagée par la presse régionale⁶, ce qui bien sûr n'a pas manqué d'attirer de nombreux « amateurs d'antiquités ». C'est alors que Michel Hardy entre en contact avec Louis Aupy et participe à la fouille de la grotte. Il présente à plusieurs reprises ses observations aux séances mensuelles de notre Société⁷, et termine son étude par une excellente publication pour l'époque et qui paraît en 1893⁸. Puis en 1905, Maurice Féaux, dans son catalogue des collections préhistoriques du Musée du Périgord, décrit et inventorie l'ensemble du mobilier⁹. En 1939, Denis Peyrony, dans son inventaire de l'Age du Bronze incorporé à son étude de la Roque Saint-Christophe,

4. HARDY (M.) : La grotte des Ormes à Javerlhac, *B.S.H.A.P.*, t. XX, 1893, p. 58-64 (2 fig.) (p. 61).

5. HARDY (M.) : *Op. cit.*, p. 59-61.

6. ANONYME : Découverte d'une grotte préhistorique près de Javerlhac, *Le Courrier de Nontron*, 26 juin 1892.

7. HARDY (M.) : Grotte préhistorique près de Javerlhac, *B.S.H.A.P.*, t. XIX, 1892, p. 262 (p.v.). — HARDY (M.) : Diverses antiquités trouvées dans la grotte des Ormes à Javerlhac, *B.S.H.A.P.*, t. XIX, 1892, p. 357-359 (p.v.); HARDY (M.) : Rapport sur une visite à la grotte des Ormes à Javerlhac, *B.S.H.A.P.*, t. XIX, 1892, p. 448-450 (p.v.).

8. HARDY (M.) : La grotte... *Op. cit.*

9. FEAUX (M.) : *Catalogue de la série A du Musée du Périgord : Collections préhistoriques*, Périgueux, Joucla, 1905, p. 226-227.

attribue par erreur les deux bracelets en bronze de la grotte des Ormes à l'Age du Bronze ¹⁰, reprenant ainsi la datation proposée par M. Féaux. Cette erreur sera soulignée récemment dans une étude de Julia Roussot-Larroque ¹¹.

IV. — LE MOBILIER DE LA GROTTTE DES ORMES.

1. — *La céramique* :

a) *Vase A 6374* (Inventaire Musée du Périgord).

C'est un pot ovoïde peigné, très grossier, monté selon la technique traditionnelle du colombin (voir fig. 2).

Ses dimensions, en cm, sont les suivantes :

Hauteur totale	: 15,4	Hauteur du col	: 2
Diam. au col	: 12	Ep. au col	: 0,7
Diam. au fond	: 9	Ep. panse	: 0,9
Diam. de la panse	: 15,4	Ep. fond	: 1 à 1,3

$$\text{Rapport D/H} = \frac{15,4}{15,4} = 1.$$

On note un décor d'incisions verticales à la limite du haut de la panse et de la base du col. La partie inférieure de la panse est égalisée par un peignage serré. Ce peignage s'arrête nettement en dessous du décor incisé et n'est pas régulier à la base. Il est d'ailleurs beaucoup plus court dans cette zone. Ce peignage, pourtant très évident, n'avait été signalé, ni par Michel Hardy, ni par Maurice Féaux. La couleur externe va du rouge brique au brun-clair. La couleur interne est brun-foncé à noir. On remarque à l'intérieur, au niveau du raccordage des colombins, des traces de peignage. Le double peignage ou raclage, intérieur et extérieur, correspond à une technique qui permettait au potier d'éviter des déformations des parois. Le potier maintenait, en même temps qu'il raclait l'extérieur du vase, une touffe d'herbe ou un peigne contre la paroi intérieure. La pâte, bien que grossière, est parfaitement homogène. Elle contient une très grande quantité de dégraissants, parfois de volume important (calcaire, mica, quartz et minéral de fer). Seul le col a été lissé jusque sous le décor. Entre le peignage et la zone lissée subsiste une petite bande juste essuyée. Mais

10. PEYRONY (D.) : Fouilles de la Roque Saint-Christophe, *B.S.H.A.P.*, t. LXVI, 1939, p. 360-387 (p. 375).

11. ROUSSOT-LARROQUE (J.) : Quelques bronzes du Périgord, *B.S.H.A.P.*, t. C, 1973, p. 182-188 (p. 182).

malgré le lissage, le col conserve des traces très nettes de modelage, en particulier sous le rebord externe de la lèvre. Ceci explique que la lèvre ne soit pas droite et que le diamètre ne soit pas régulier. Il manque environ 1/3 de la partie haute du col et une petite partie de la panse.

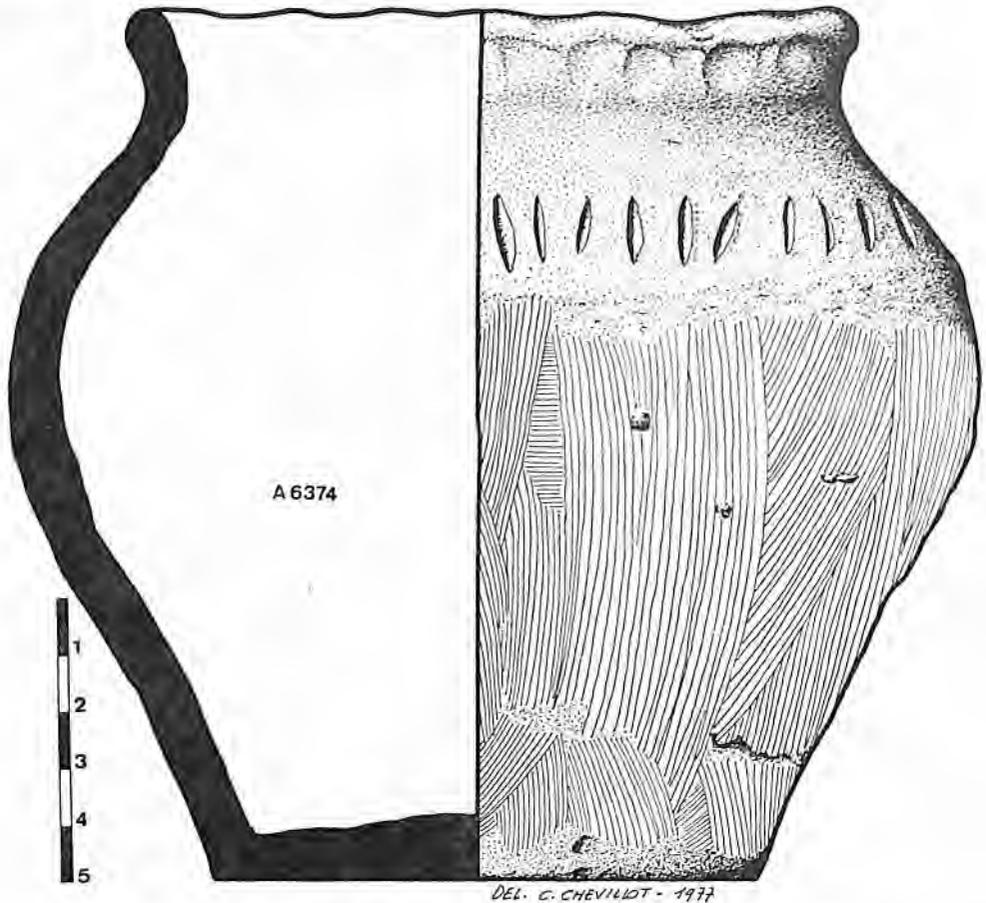


Fig. 2 - Pot ovoïde peigné.

Le fond est plat et légèrement bombé intérieurement. Quant au profil, il est nettement en S.

Ce type de vase dérive pratiquement sans intermédiaires des pots et jarres en usage au Bronze final III et au début du 1^{er} Age du Fer dans notre région. Leur évolution commence avec les jarres à col évasé, décorées de cordons impressionnés, et qui sont remplacées vers la fin du 1^{er} Age du Fer par de grands

vases aux parois presque verticales et à col légèrement rétréci (forme se rapprochant du type situle). Les cordons sont encore présents avec souvent des lèvres impressionnées, mais on trouve des impressions et des incisions qui soulignent le col. C'est ce type de décor que l'on retrouve sur ce vase. La forme ne cessera de s'abaisser et le profil prendra l'aspect caractéristique d'un S, aspect encore accentué par l'usage du tour. Par nos récentes fouilles au Camp de César situé à la Curade, nous avons mis en évidence la phase finale de la Tène III (phase contemporaine de la Conquête : 1^{re} moitié du 1^{er} siècle avant J.-C.), où l'évolution du décor incisé tend vers une répartition par des groupes très espacés de 2 ou 3 incisions pour être finalement remplacé par un ou deux filets incisés ¹².

b) *Vase A 6375* (Inventaire Musée du Périgord).

Il s'agit d'un petit pot ovoïde se rapprochant du type *balustre* en céramique noire fine (voir fig. 3). Contrairement à l'affirmation de Michel Hardy, reprise par Maurice Féaux, ce vase n'est pas tourné mais bien monté à la main ou peut-être avec une tournette rudimentaire. La finesse et une certaine régularité du profil ont abusé ces deux auteurs. Ses dimensions en cm sont les suivantes :

Hauteur conservée	: 16,1	Hauteur du pied	: 1,5
Diam. du fond	: 7,8	Ep. au col	: 0,4 à 0,5
Diam. retréc. pied	: 7	Ep. panse	: 0,6 à 0,7
Diam. maxi. panse	: 14	Ep. fond	: 1
Diam. conservé au col		: 8,8	

C'est un vase à panse ovoïde peu marquée, à parois presque verticales dans la zone ornée. On remarque un pied élevé et élargi, très caractéristique des vases dits « gaulois » rencontrés dans la nécropole d'Ensérune ¹³. Le dessous du pied est plat et présente un curieux lissage concentrique. C'est un vase de couleur noire, bien cuit, avec une cuisson en milieu réducteur. Le col et le pied sont lissés avec un brunissoir relativement large, et apparaissent en noir très brillant. Ce lissage est de qualité médiocre car on repère sans mal les traces de l'outil. La zone centrale de la panse qui est ornée d'un décor croisé au lissoir n'est pas lissée et apparaît en gris foncé mat. Le fait que ce vase ne soit pas tourné et présente des imperfections

12. CHEVILLOT (C.) et TOBIE (J.-L.) : Résultat d'un sondage dans l'agger du Camp de César à la Curade (commune de Couloumeix-Chamiers), à paraître dans *B.S.H.A.P.*

13. HELENA (Ph.) : *Les origines de Narbonne*, Toulouse, Privat, 1937, p. 315; MOURET (F.) : *Corpus vasorum antiquorum, France, Collection Mouret*, pl. 42.

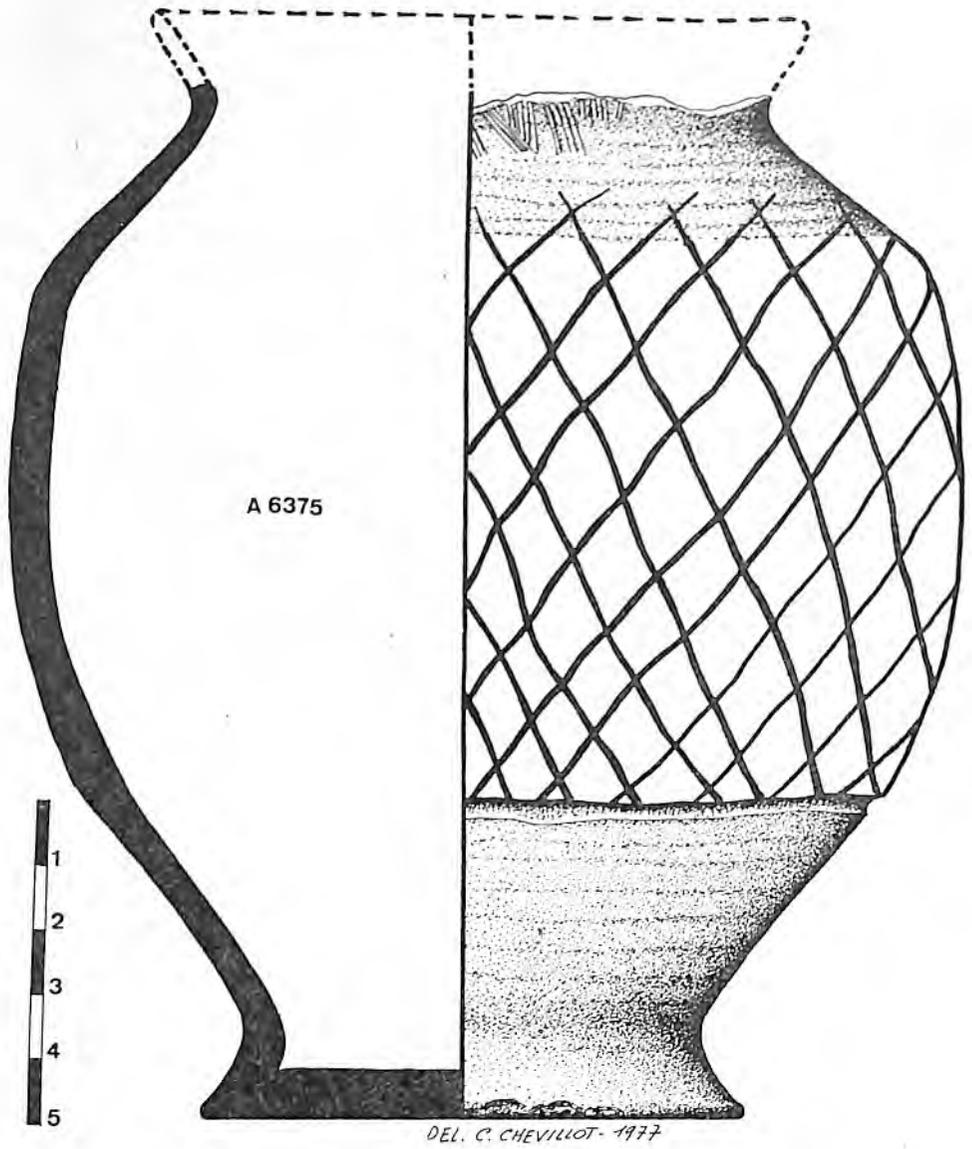


Fig. 3 - Vase de type « balustre » à décor quadrillé au lissoir.

techniques très visibles laisse entrevoir une imitation locale malhabile des vases du type « balustre » bien connus dans la région toulousaine ou le Languedoc, mais aussi à la Curade, et en particulier des séries de vases engobés à zone réservée. Il s'agit donc d'une variante locale de vases d'usage courant dans les grands centres gaulois du Sud-Ouest ¹⁴.

Le décor, très irrégulier, est fait à main levée à l'aide d'un lissoir, et apparaît noir brillant sur une zone réservée mate. Ce décor de traits obliques croisés détermine des losanges irréguliers. L'arrêt du décor au départ du pied est marqué par une large et profonde cannelure de largeur variable. Quant à l'arrêt du décor entre la panse et le départ du col, il est simplement figuré par la zone lissée. Le décor déborde largement sur la zone lissée du col. Ce décor a été probablement effectué avant cuisson, après séchage du vase, le lissage du col n'intervenant qu'en dernier. En effet les traits sont moins marqués et parfois atténués dans la zone lissée du bas du col.

La pâte est très fine, bien épurée, bien liée et contient des dégraissants minuscules à moyens, très rarement de fort volume (plus de 3 mm de côté). On discerne du mica, du quartz et du calcaire.

A l'intérieur du vase on perçoit les traces très nettes du montage manuel du vase. Il est cependant possible que le haut du col ait été légèrement repris à la tournette, pratique courante dans notre région à la Tène III. Nous avons constaté ce principe sur de nombreux récipients du camp de la Curade, associés à une grande quantité de vases entièrement tournés.

Il manque toute la partie haute du col et une grande partie du haut de la panse. Les cassures sont très anciennes car elles sont arrondies et usées. Nous avons constaté sur une zone du col des traces très marquées de griffures. Elles ne peuvent en rien se comparer à un peignage. Ces griffures sont probablement dues à des rongeurs, ce qui confirme les constatations faites au moment de la découverte et explique le remaniement dans lequel a été trouvé le mobilier. Il faut aussi tenir compte des eaux d'infiltration et de la nappe souterraine qui existe au fond de petits boyaux infranchissables du fond de la grotte. En période de crue l'eau peut fort bien avoir remonté

14. RANCOULE (G.) : Ateliers de potiers et céramique indigène du 1^{er} siècle avant J.-C., *Revue archéologique de Narbonnaise*, t. III, 1970, p. 33-70 (p. 49 et fig. 16); FOUET (G.) : Vases gaulois de la région toulousaine, *Gallia*, t. XXVIII, fasc. 1, 1970, p. 11-33 (p. 22, fig. 8, et p. 29, fig. 15).

jusqu'à la salle supérieure, et ainsi avoir bouleversé l'ensemble du dépôt archéologique.

c) *Vase A 6376* (Inventaire Musée du Périgord).

C'est un gros fragment de fond plat de pot ou de jarre d'une facture grossière (voir fig. 4).

Hauteur conservée	: 7,8	Ep. du fond	: 0,9
Diam. du fond	: 11	Ep. paroi	: 0,6

La couleur externe est rouge brique à chamois, l'intérieur brun-foncé, la couleur de la pâte brun. La pâte est légèrement vacuolaire à texture lâche, très grossière, contenant une multitude de dégraissants de volume moyen (beaucoup de quartz et aussi de calcaire).

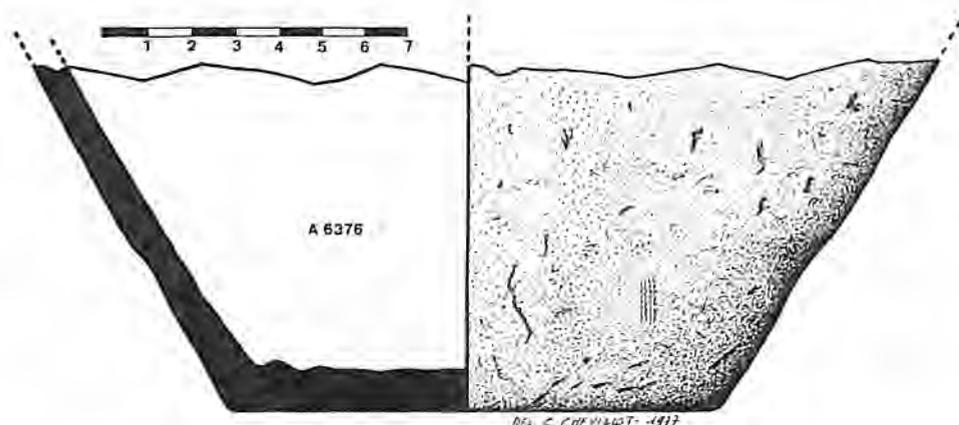


Fig. 4 - Fond de pot ou de jarre de type grossier.

Malgré un essuyage externe de la paroi, des dégraissants paraissent en surface, conférant un aspect rugueux au toucher.

d) *Vase A 6376'* (Inventaire Musée du Périgord).

Gros fragment de fond de vase très grossier, appartenant probablement à une grande jarre. C'est un vase très grossier qui a été attribué par erreur par Michel Hardy et Maurice Féaux au même vase que le fond précédent (A 6376). Il s'agit en réalité de 2 vases bien distincts (voir fig. 5).

Hauteur conservée	: 12,8	Ep. paroi H	: 0,8
Diam. au fond	: 12	Ep. paroi M	: 1
Ep. du fond	: 1	Ep. paroi B	: 1,4

La pâte est très grossière et mal cuite. Comme pour le fond précédent, il s'agit d'une fabrication manuelle au colombin. La

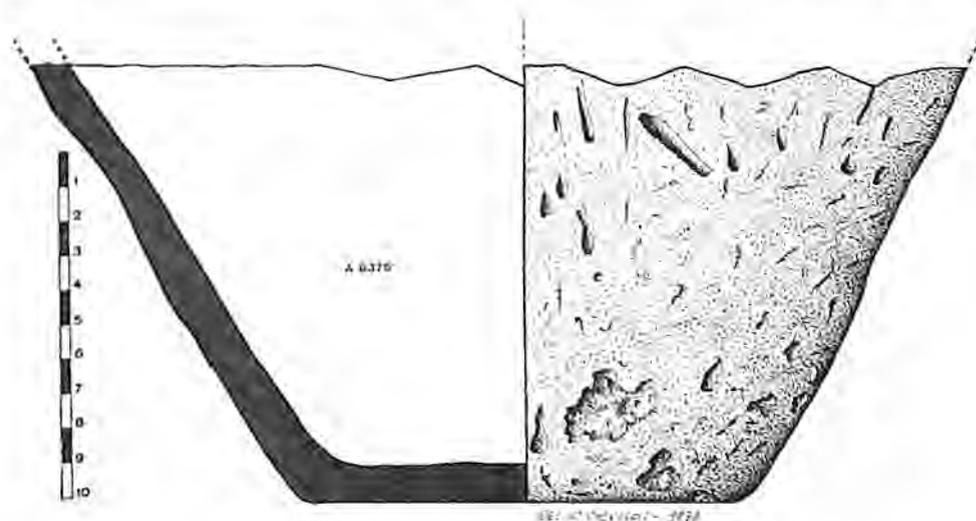


Fig. 5 - Fond de jarre grossière.

couleur externe varie du rouge brique au chamois. L'intérieur est brun-foncé, très fruste et rugueux. Aspect externe essuyé et qui malgré tout conserve de nombreuses imperfections techniques, notamment de grosses dépressions. A noter la grande quantité de dégraissants souvent de fort volume (3 à 8 mm de côté). Le fond plat est très légèrement bombé intérieurement.

e) *Tesson A 6380* (Inventaire Musée du Périgord).

Il s'agit d'un gros fragment de panse de pot ovoïde, monté au colombin, présentant une surface externe lissée. Couleur externe et interne chamois. L'âme est noire. La pâte est fine et bien cuite avec de rares dégraissants (mica en particulier) (Non représenté).

f) *Tesson A 6381* (Inventaire Musée du Périgord).

Gros fragment de panse d'un pot ovoïde monté au colombin. La couleur externe est rouge brique avec des plaques noires dues à des coups de feu. La pâte est grossière et contient des dégraissants moyens (Non représenté).

g) *Tessons A 6377 et A 6378* (Inventaire Musée du Périgord).

Deux fragments de col à lèvre arrondie qui se recollent parfaitement. Il s'agit d'un col vertical ou légèrement évasé appartenant à une jarre. La pâte est très grossière, lâche, à tex-

ture hétérogène et contient de nombreux dégraissants. Couleur externe brun-chamois et pâte noire (voir fig. 6, n° 1).

h) *Tesson A 6382* (Inventaire Musée du Périgord).

Fragment de col d'un grand vase de forme haute, pot ou jarre. La pâte est à texture homogène avec de nombreux dégraissants. Extérieur lissé (voir fig. 6, n° 2).

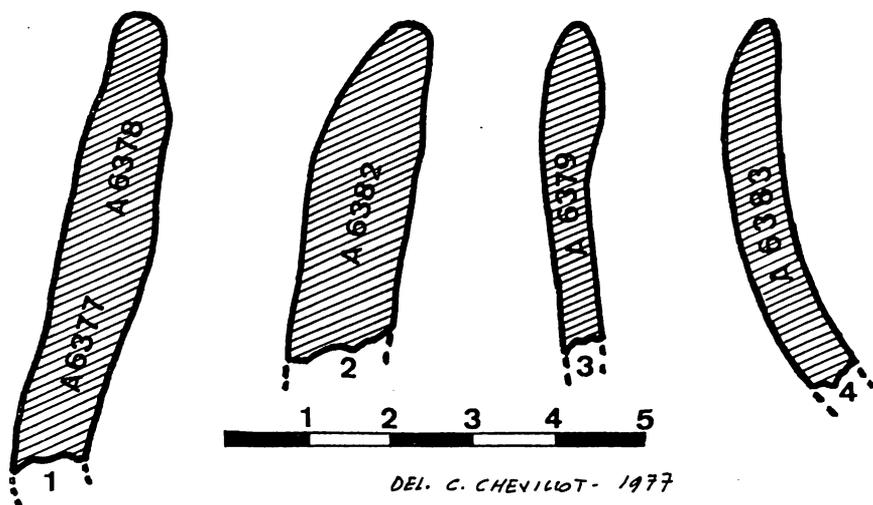


Fig. 6 - Cols de pots et jarres.

i) *Tesson A 6379* (Inventaire Musée du Périgord).

Petit fragment de col de pot monté au colombin. Vase très grossier, probablement recuit car il présente un aspect très vacuolaire et est très léger. De plus les dégraissants calcaires sont pulvérulents. La couleur est chamois. On note de nombreuses traces de modelage (voir fig. 6, n° 3).

j) *Tesson A 6383* (Inventaire Musée du Périgord).

Fragment de col éversé de pot monté au colombin (voir fig. 6, n° 4). La pâte est très fine avec un aspect externe bien lissé, d'une couleur chamois foncé. Ce fragment de col dénote dans l'ensemble céramique de la grotte des Ormes. En effet, ce type de vase à col évasé à inclinaison douce est caractéristique des pots globulaires de la période récente du 1^{er} Age du

Fer, aussi bien en Dordogne qu'en Haute-Vienne ¹⁵. De plus, les différences de cuisson, de l'aspect du tesson et la pâte, nous font pencher pour cette datation plus ancienne. Il est très difficile d'expliquer la présence de ce tesson bien isolé, au milieu d'un ensemble plus récent. A moins qu'il ne s'agisse d'une production contemporaine de cet ensemble, et qui imite des formes plus anciennes.

2. -- *Le poinçon en os* (Inventaire Musée du Périgord : A 6384). C'est un poinçon aménagé dans un os long qui a une longueur de 18,2 cm.

	H : 0,6	H : 1
Ep. M : 1,1		Largeur M : 1,4
B : 0,2		B : 0,2

Les surfaces sont rugueuses aux deux extrémités alors que la partie centrale présente un très beau poli de couleur légèrement verdâtre (voir fig. 7). On note du côté opposé à la pointe une petite perforation biconique, ce qui a fait dire à Michel Hardy qu'il s'agissait d'une pendeloque. Il est difficile de savoir si cet objet fait partie du dépôt de la Tène III de cette grotte. Les objets en os semblent rares à cette période. En effet, sur le site de la Curade, malgré une grande abondance de matériel osseux (plusieurs milliers d'os), nous n'avons trouvé qu'un seul objet en os travaillé : 1 petite perle. Pas de poinçon, pas de manche de couteau, etc...

3. — *Les bracelets en bronze :*

a) *Bracelet A 6385* (Inventaire Musée du Périgord).

C'est un petit bracelet en bronze, fait d'une mince feuille de bronze enroulée. La technique employée pour la réalisation de tels bracelets est la suivante : l'artisan recouvrait d'une feuille de bronze une âme en terre cuite, voire une simple tige végétale. Mais il est possible que pour cet exemplaire qui a une faible section du jonc, l'artisan ait pu enrouler la feuille de bronze sur un mandrin métallique assez souple pour être retiré en faisant subir une torsion à la pièce terminée. Ces techniques sont connues depuis le 1^{er} Age du Fer (voir fig. 8, n° 1).

15. Ce type de vase est présent en Dordogne dans certains tumulus de la région de Jumi'hac-le-Grand (en particulier dans le tumulus de la Lande-de-Prunoux dont l'étude est en cours) et aussi à Ecornebœuf. En Haute-Vienne, nous connaissons de nombreux exemplaires sur le site protohistorique de Chalucet. CHEVILLOT (C.) : Un habitat du premier Age du Fer à Chalucet, commune de Saint-Jean-Ligoure, *Bull. Soc. arch. et hist. du Limousin*, t. CI, 1974, p. 9-32 (pl. 9, n° 9 et pl. 19, n° 20).

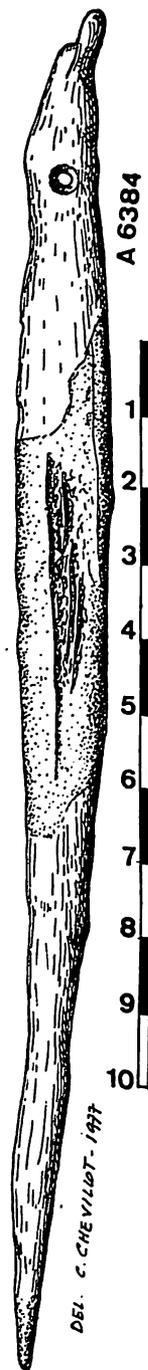


Fig. 7 - Poinçon ou pendeloque en os.

Ce bracelet est encore pris dans des fragments de calcite qui s'est concrétionnée par dessus. Il est dans un très mauvais état de conservation et par endroits l'oxydation l'a totalement détruit. Cependant, il conserve par zones une fine pellicule de patine vert noirâtre et présente des zones jaune brillant (zones peut-être dues à un décapage partiel fait au moment de la découverte par l'inventeur). Il présente sur la surface externe du jonc un décor simple fait de 5 filets parallèles gravés dans le sens longitudinal. De chaque côté, les deux filets externes sont un peu plus rapprochés, ce qui espace plus le filet central. Il a un diamètre externe très petit puisqu'il se situe aux environs de 6,2 cm. Le jonc a une largeur de 1,5 cm pour une épaisseur de 0,7 cm. Pour la largeur, il faut tenir compte des torsions qu'il a pu subir, étant donné son état, il en va de même pour le diamètre externe.

b) *Bracelet A 6386* (Inventaire Musée du Périgord).

Petit bracelet fait d'une feuille de bronze absolument identique au précédent, tant dans sa forme que dans son décor. Il est dans un état de conservation encore moins bon que le précédent et il n'en subsiste qu'une petite partie. Le décor est aussi fait de 5 filets gravés dans le sens longitudinal. Le diamètre externe devrait se situer aux alentours de 5,6 cm, donc un bracelet plus petit. Curieusement, dans l'étude de Michel Hardy, on ne trouve aucune mention de ce deuxième bracelet alors qu'il est inventorié par Maurice Féaux (voir fig. 8, n° 2).

Ces deux bracelets fermés, extrêmement petits, posent à nouveau le problème de leur enfilage¹⁶. Il paraît vraisemblable qu'ils étaient enfilés sur des bras d'enfants qui les conservaient en grandissant. Les bracelets actuels, exclusivement féminins, sans système d'ouverture, ont un diamètre interne compris entre 6,5 et 7 cm. Or à cette époque, le bracelet n'était pas seulement une parure féminine mais aussi masculine.

V. — COMPARAISON, CHRONOLOGIE ET CONCLUSION.

Mis à part le petit fragment de col qui semble typologiquement attribuable au 1^{er} Age du Fer (fig. 6, n° 4) et le poinçon ou pendeloque en os, qui semble inhabituel dans un tel contexte, nous sommes en présence d'un mobilier archéologique parfaitement homogène. Le pot ovoïde peigné et orné d'un décor

16. SARAZIN (G.): Du port des bracelets à l'âge du Fer, *Bull. Soc. préhistorique française*, t. LVI, nos 11-12, 1959, p. 722-723; CHEVILLOT (C.): Un atelier de bracelets en lignite décorés à Chalucet (Saint-Jean-Ligoure, Haute-Vienne), *B.S.P.F.*, t. 73, 1976, E. et T., p. 422-436 (p. 427-428 et fig. 6 et 7).

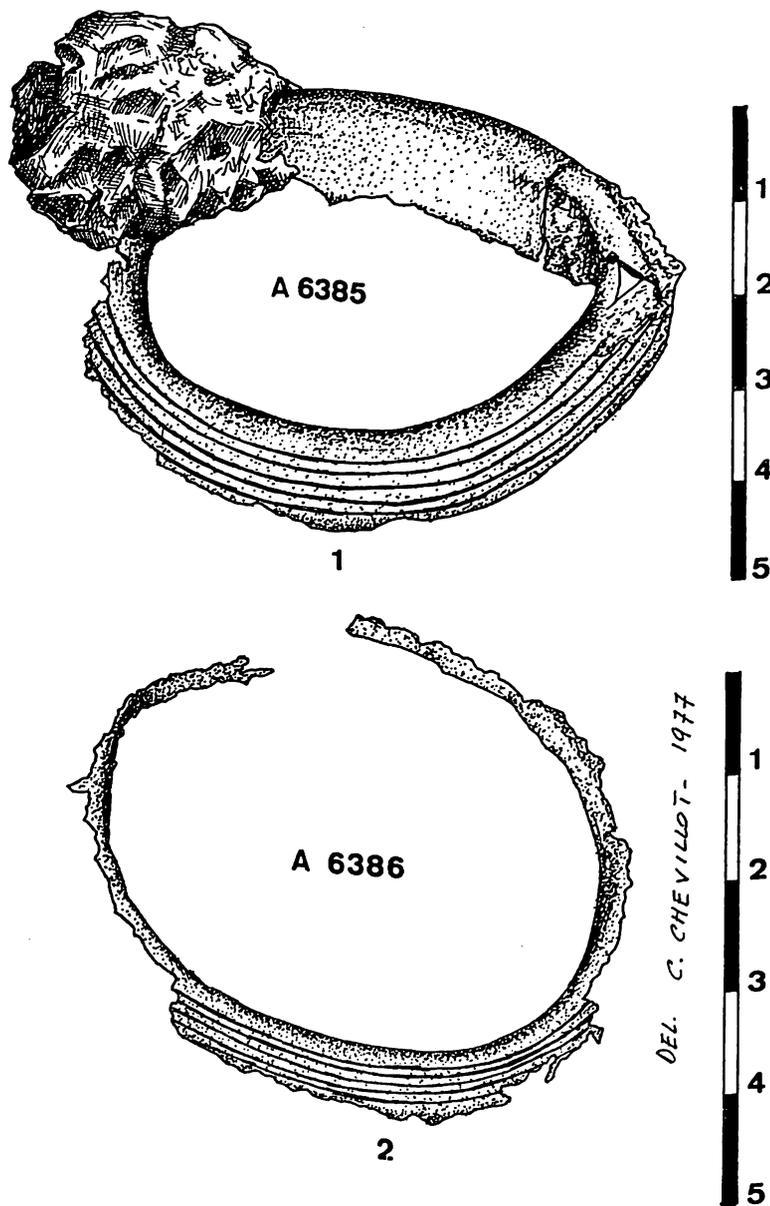


Fig. 8 - Bracelets creux en bronze à décor de filets gravés.

impressionné, ainsi que le petit pot de « type balustre » orné d'un décor croisé au lissoir, sont très caractéristiques de la Tène III finale. Cet ensemble céramique ne représente malheureusement qu'une petite partie de la production de ce groupe gaulois, puisqu'il s'agit vraisemblablement de sépultures. Cependant, alors que l'usage du tour se généralise à la fin de la Tène III, nous constatons ici que l'ensemble des vases est monté à la main ou peut-être exceptionnellement avec une tournette rudimentaire (uniquement pour le vase de « type balustre »). Si nous comparons ce dernier vase, qui appartient à la catégorie de la céramique fine lustrée et engobée, avec la production chronologiquement identique du Camp de César à Périgueux, nous constatons que sur ce dernier site toute cette catégorie est *faite au tour* et non à la main ou à la tournette. Ceci nous conduit à penser que nous sommes en présence d'un petit groupe gaulois qui semble vivre en léger retrait des grands axes commerciaux de cette époque. Pourtant on remarque sur ce vase une nette influence des grandes productions de vases engobés à zone réservée qui sont si fréquents dans la région toulousaine, le Languedoc et le Sud-Ouest ¹⁷.

Par ailleurs, ce vase nous fournit un excellent élément chronologique, puisque la pratique des lissages croisés ou rayonnants ne devient fréquente que vers la moitié du 1^{er} siècle avant J.-C. et se multiplie en fin de période. Ce type de décor n'est pas isolé en Dordogne puisque nous avons pu en voir un autre au Musée du Périgord et qui provient d'Ecornebœuf ¹⁸. Plusieurs tessons de ce type proviennent aussi de nos récentes fouilles sur le camp de la Curade ou de la Boissière (ou Camp de César) près de Périgueux ¹⁹ et il en existe encore un autre qui provient de la grotte de Miremont à Rouffignac ²⁰.

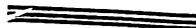
Ce site apparaît actuellement dans un isolement relatif, probablement par manque de recherches sur ce secteur. Il serait bien sûr intéressant de connaître l'habitat occupé par ce groupe, car logiquement on ne peut attribuer ce petit dépôt à un site d'habitat mais bien à une ou plusieurs sépultures.

Grâce à M. Soubeyran, Conservateur du Musée du Périgord,

-
17. RANCOULE (G.) : *Op. cit.*, p. 51; FOUET (G.) : *Op. cit.*, p. 16-17.
 18. Ramassages effectués entre 1903 et 1920. Ce tesson n'est pas figuré dans le travail de DIDON sur Ecornebœuf. DIDON (L.) : Les poteries d'Ecornebœuf, *B.S.H.A.P.*, t. L, 1923, p. 80-88 et 130-139.
 19. CHEVILLOT (C.) et TOBIE (J.-L.) : *Op. cit.*
 20. BARRIERE (Cl.) : Rouffignac, *Mém. de l'Institut d'art préhistorique*, Université de Toulouse-le Mirail, fasc. 2, 1974, p. 192 et pl. XXX, n° 2 (vase provenant de la galerie G, zone 2).

il nous a été possible d'examiner un fragment osseux, non inventorié et qui est pourtant conservé avec le reste du mobilier de la grotte des Ormes. Il s'agit d'un petit fragment de crâne humain igné. Il est regrettable que Michel Hardy n'ait pas jugé nécessaire de conserver l'abondant matériel osseux découvert dans la grotte en connexion avec les objets cités plus haut. Cela nous aurait permis de nous faire une idée plus précise sur l'ensemble de ce dépôt funéraire. Cependant ce modeste fragment de crâne humain brûlé nous permet d'établir la nature même de ce dépôt, c'est-à-dire des sépultures à incinération de la Tène III finale. On peut les rapprocher de celles qui ont été trouvées dans la grotte de Miremont à Rouffignac ²¹. Un autre élément important vient appuyer cette hypothèse, c'est la présence de charbons de bois associés au dépôt et que Michel Hardy avait remarqués. Ce mobilier archéologique, très homogène, est à classer dans la 1^{re} moitié du 1^{er} siècle avant J.-C. et plus certainement dans le 2^e quart (entre — 60 et — 45). Il est contemporain de celui que nous avons recueilli dans les fouilles du Camp de la Curade (Camp de César) et s'intègre dans l'ensemble des céramiques méridionales, tout à fait semblables à celles rencontrées dans la région toulousaine. Elles se retrouvent en effet des bords de la Méditerranée à la moyenne Garonne et dans le sillon aquitain ²².

Christian CHEVILLOT *



21. BARRIERE (Cl.): *Op. cit.*, p. 197 à 204.

22. FOUET (G.): *Op. cit.*, p. 33.

* 17, rue Paul-Bert, 24000 — Périgueux.

Un franc-maçon périgourdin :

Eugène LE ROY

Il m'a été permis, tout dernièrement, de consulter les archives anciennes de la loge « Les Amis persévérants et l'Etoile de Vésone réunis » de Périgueux, ainsi que celles du Grand Orient de France et de la Bibliothèque nationale à Paris. L'examen de tous ces documents m'a amené à faire une découverte intéressante sur un aspect méconnu de la vie d'Eugène Le Roy.

Certains auteurs, Marcel Puybonnieux et Pauline Newman entre autres ¹, ont avancé l'idée qu'Eugène Le Roy aurait adhéré à la franc-maçonnerie en 1880 et qu'il se serait fait affilier à la loge française d'Aquitaine à Bordeaux. Néanmoins, le Père Pommarède, dans son remarquable ouvrage sur « La séparation de l'Eglise et de l'Etat en Périgord », avait précisé ² que les recherches qu'il avait entreprises, tant au Grand Orient de France qu'à la Bibliothèque nationale, ne lui avaient pas permis de trouver trace de l'affiliation du romancier à cette obédience.

On pouvait donc se poser la question : Eugène Le Roy était-il franc-maçon ? Grâce à la découverte de plusieurs documents totalement inédits, il nous est permis, pour la première fois, de répondre avec certitude à cette question, de retracer la vie maçonnique du grand romancier et de révéler l'importance qu'a eu, en particulier pour sa carrière littéraire, l'adhésion de Le Roy à la franc-maçonnerie.

! *
* * *

Le 14 juin 1877, la loge « Les Amis persévérants et l'Etoile de Vésone réunis » adressait la lettre suivante au Grand Orient de France à Paris ³ :

« TT . . CC . . FF . . »

1. Marcel PUYBONNIEUX, *Eugène Le Roy, sa vie* (Limoges, S.J.P.C., 1934), p. 147; Pauline NEWMAN, *Un romancier périgourdin, Eugène Le Roy* (Paris, Nouvelles Editions latines, 1957), p. 47.
2. Pierre POMMAREDE, *La séparation de l'Eglise et de l'Etat en Périgord* (Périgueux, Fanlac, 1976), p. 214.
3. Archives du Grand Orient de France (dossier « Les Amis persévérants et l'Etoile de Vésone réunis »).

En conformité de l'article 122 des statuts généraux de l'Ordre, nous avons la faveur de vous faire connaître, d'autre part, les profanes qui ont été présentés à l'initiation, dans notre R. . . Atelier, le 13 juin 1877.

Agrérez, TT. . . CC. . . FF. . ., l'assurance de nos sentiments fraternels,

Par mandement de la Loge,
Le Secrétaire
(signé : Emile PICOT). »

Au dos de cette lettre figurent les noms des profanes présentés à l'initiation : *Leroy Gabriel Eugène*, percepteur, né à Hautefort le 29 novembre 1836, demeurant à Montignac, et *Lacoste Jérôme Raoul*, docteur en droit, né à Montignac le 28 avril 1851, demeurant à Montignac

Ainsi il apparaît qu'au cours d'une réunion qui s'est tenue le 13 juin 1877, l'initiation de Le Roy a été proposée au sein de la loge « Les Amis persévérants et l'Etoile de Vésone réunis » de Périgueux, ce qui ne veut pas dire qu'il a été initié ce jour-là. En effet, ce n'est qu'après une enquête qu'un profane est définitivement initié.

Il convient de noter que lorsque la demande d'initiation de Le Roy parvient à cette loge du Grand Orient de France, celle-ci se trouve en pleine évolution. En effet, quelques mois auparavant, une scission s'était produite en son sein et avait amené la démission de 23 membres de l'atelier. Au nom des démissionnaires, « le T. . . S. . . Gaillard avait reproché à la Loge ses tendances à introduire, contrairement aux statuts, la politique en Log. . . et à mêler à ses débats, des questions religieuses. La Log. . . exclut systématiquement des postes d'off. . . ce qui n'est pas républicain; elle a laissé un de ses membres parler de J.C. dans des termes froissants pour des catholiques, elle a dispensé un néophyte du Serment du G. . . A. . . de l'Uni. . ., elle a malgré l'art. 1^{er} de la Constitution, initié un prof. . . qui ne croyait pas en Dieu et en l'immortalité de l'âme » 4.

Ces reproches, il convient de le noter, les démissionnaires auraient pu tout aussi bien les adresser au profane Eugène Le Roy, puisque telles étaient ses convictions. On comprend, dès lors, pourquoi l'écrivain a demandé son initiation à la loge du Grand Orient de France de Périgueux. Il s'agissait pour lui d'un engagement autant politique que philosophique : celui du répu-

4. Guy PENAUD, *Répertoire des loges maçonniques de la Dordogne*, dans B.S.H.A.P., CI, 1974, p. 223.

blicain libre-penseur qu'il était. Peut-être faut-il voir également dans la demande d'initiation de Le Roy, une conséquence des événements du 16 mai 1877, auxquels il avait participé.

|*|
**

En fait, Eugène Le Roy ne sera pas immédiatement initié. Sa demande était à peine examinée qu'un nouveau malheur frappait la loge. Par arrêté, en date du 20 juillet 1877, le préfet *de la Dordogne procédait*, en effet, à la dissolution de l'atelier avec les attendus suivants : « *Considérant qu'il résulte des divers renseignements qui nous sont parvenus, notamment d'un rapport de M. le Commissaire de Police, que les membres de la loge maçonnique connue sous la dénomination « Les Amis persévérants », dont le siège est rue Saint-Front, ne se conforment plus depuis longtemps à ceux des articles des statuts de leur association qui interdisent d'une façon expresse les controverses religieuses et les questions politiques;*

que le fait de ces infractions au règlement approuvé par l'autorité supérieure — infractions tolérées par les membres de la loge chargés de veiller à l'observation du règlement — est formellement établi par les démissions d'un certain nombre de membres de la dite loge qui ont constitué une nouvelle société sous l'appellation de la loge de la Tolérance. »

Notons que cette dissolution était, elle aussi, la conséquence des événements du 16 mai 1877.

|*|
**

C'est également à cette époque que Le Roy subissait les foudres de l'administration puisqu'il était révoqué. Ulcéré par cette sanction, il écrivait alors une lettre au ministre Caillaux⁵, lettre dans laquelle « l'éclaté de la bagarre du 16 mai » protestait avec véhémence contre les mesures prises à son égard. « Je l'avoue, je suis républicain et libre-penseur..., si j'ai été frappé, ce n'est pas pour être sorti de la réserve imposée aux fonctionnaires, en faisant de la politique républicaine, mais seulement pour n'avoir pas voulu faire de la politique réactionnaire... De tous les principes nécessaires aux sociétés, il n'en est pas de plus essentiel que la justice. Aussi, quelque peu que je sois, je n'ai pas voulu la laisser violer dans ma personne sans protester. »

|*|
**

5. Gaston GUILLAUMIE, *Eugène Le Roy romancier périgordin* (Bordeaux, Feret et fils 1929, p. 17).

Ce n'est qu'après les élections du 14 octobre 1877, qui avaient ramené à la Chambre une nouvelle majorité républicaine, que l'arrêté de dissolution de la loge fut rapporté par le nouveau préfet, Louis Oustry, le 27 décembre 1877. La loge reprenait immédiatement ses travaux, et lors d'une de ses premières réunions, le 11 janvier 1878 exactement, Eugène Le Roy était initié ⁶. A noter que quelque temps après, l'écrivain retrouvait, non sans mal d'ailleurs, son poste de percepteur à Montignac.

C'est vers cette époque que Le Roy, qui avait accédé au grade maçonnique de compagnon le 29 octobre 1878 et qui venait de renoncer à la poésie, cherchera dans le journalisme un emploi pour son humeur combative. Ses premières pages, qui furent publiées dès 1879, en particulier dans le « Réveil de la Dordogne » (journal républicain que soutenait Henri Cha-voix, futur député et lui aussi membre de la loge de Périgueux), ont presque toutes pour thème l'affirmation de sa libre-pensée et sont uniquement des pamphlets anti-cléricaux ⁷.

Parmi tous ses articles, notons celui paru le 25 janvier 1880 sous le titre de « Relation d'un compagnon maçon de passage à Montignac, au sujet d'une mission ». Dans ce pamphlet, l'écrivain attaque violemment deux jésuites (en mission) venus prêcher à Montignac, quelques jours avant la visite de « celui qui se fait appeler, par pure humilité chrétienne, note Le Roy, Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Périgueux » ⁸. Il convient de remarquer que lorsque Le Roy cite « un compagnon maçon de passage à Montignac », il parle de lui-même.

Eugène Le Roy continuera à fréquenter la loge de la rue Saint-Front jusqu'à la fin de l'année 1885, date à laquelle il sera muté à Bessèges, dans le Gard, puis à Bordeaux. Les tableaux de la loge de Périgueux, conservés au Grand Orient de France à Paris, l'attestent. Quelques mois après son arrivée dans la capitale girondine, Le Roy demandera son affiliation à la loge française d'Aquitaine de Bordeaux. Elle sera acceptée par cet atelier le 15 octobre 1886 et le romancier accèdera au grade maçonnique de maître le 4 mai 1888. Loin de son Périgord natal, Le Roy commencera alors à écrire son premier roman, « Le Moulin du Frau ».

! *
* *

6. Selon la demande de diplôme maçonnique présentée par Le Roy (Bibl. nat., fonds maçonnique, 2-49).

7. GUILLAUMIE, *op. cit.*, p. 33 et 34.

8. « Le Réveil de la Dordogne », 25 janvier 1880.

DEMANDE
DE
DIPLOMES

... de Bordeaux ... 1906 (p. v.)

AU NOM ET SOUS LES AUSPICES DU GRAND ORIENT DE FRANCE
ORDRE CENTRAL POUR LA FRANCE ET LES PAYS limitrophes FRANÇAIS.
 LE B. LOGE RÉGULIÈREMENT CONSTITUÉE SOUS LE TITRE DISTINCTIF
du Français d'Acquisition
Orient de Bordeaux
 AU GRAND ORIENT DE FRANCE

TT CC FF

Nous avons la faveur, conformément aux prescriptions de l'article 92 des Statuts généraux de l'Ordre, de vous prier d'accoler au P. Le Roy, Gabriel, Vierge Légal Diplôme qui constate sa qualité de Maçon régulier au grade de Maître et lui permette de participer aux travaux des Ateliers réguliers.

Les noms, titres, qualités, date d'initiation, de collation de grade et d'affiliation de ce P. sont désignés dans le Tableau qui suit, nous certifiant que la présente demande a été signée par lui conjointement avec nous, ne variât.

Le 1^{er} Surveillant, *Le Venerable,* Le 2^e Surveillant,



L'Orateur, *Le Secrétaire,*
 Par mandement de la Loge :
Le Secrétaire,

NOMS	PRÉNOMS	QUALITÉS CIVILES (Profession)	NAISSANCE		DOMICILE	GRADES MAÇON.	DATES DE LA RÉCEPTION			DATE de l'initiation	SIGNATURE du candidat
			LIEU	LEZ			de son père	de son grand-père	de son oncle		
Le Roy	Gabriel Vierge Légal	Maçon régulier Maître	Paris	1858	Bordeaux	Maître	11 Mars 1888	29 Octobre 1888	10 Mars 1888	10 Mars 1888	<i>[Signature]</i>

Demande de diplôme maçonnique pour Eugène Le Roy.
 (Bibl. nat., fonds maçonnique, FM 2, 49, n° 2).

Photo Bibl. nat.

Nous allons voir, et ce fait n'a jamais été relevé jusqu'à ce jour, que les relations maçonniques nouées par Le Roy joueront un rôle très important dans sa carrière littéraire.

On sait, en effet, que « Le Moulin du Frau », premier roman de Le Roy, a paru en feuilleton au cours du printemps 1891 dans « L'Avenir de la Dordogne », dont le directeur était Dominique Joucla. Or ce dernier était l'orateur de la loge de Périgueux lorsque Le Roy avait été initié et il deviendra le vénérable de l'atelier en 1892 pour le rester jusqu'en 1913. Voici enfin connue la raison pour laquelle Joucla a accepté de publier le roman de Le Roy : il s'agissait d'aider l'un de ses frères.

C'est un autre membre important du même atelier, Alcide Dusolier (qui fut un temps vénérable de la loge de Nontron) ⁹, qui fit connaître Eugène Le Roy aux éditeurs parisiens. On comprend maintenant pourquoi Dusolier s'est occupé si activement de Le Roy, ancien membre, comme lui, de la loge périgourdine.

Comme Marcel Secondat ¹⁰, on peut dès lors sourire à la lecture de l'amusante légende d'Alcide Dusolier découvrant « Le Moulin du Frau » dans « L'Avenir » et courant à bicyclette à Hautefort pour voir Le Roy, alors que tous deux, ainsi que Joucla, s'étaient connus à la loge maçonnique de Périgueux, quelques années auparavant !

! *
* *

Voici enfin résolu de façon définitive cet aspect, jusqu'à ce jour assez méconnu, de la vie d'Eugène Le Roy. S'il a participé de façon active, notamment par ses articles de presse, à la propagation de l'idéal maçonnique de son époque, l'écrivain a obtenu de la part des francs-maçons périgourds une aide qui s'est révélée prépondérante lorsqu'il voulut publier les romans qui ont fait sa gloire. A ce sujet, notons d'ailleurs que si les francs-maçons ont aidé avec une telle réussite Eugène Le Roy, c'est non seulement parce qu'ils voulaient aider l'un des leurs, mais aussi parce qu'ils pensaient avoir découvert, à la lecture de ses premiers romans, un écrivain incomparable, ce qui était le cas.

Guy PENAUD.

9. PENAUD, *op. cit.*, p. 226.

10. Marcel SECONDAT, bulletin de souscription à son ouvrage sur Eugène Le Roy.

VARIA

ACCROISSEMENTS DES ARCHIVES DE LA DORDOGNE EN 1977

I. — DONS

1. M. le Curé de Javerlhac : papiers des familles Clément et Gounaud, de Saint-Barthélémy-de-Bellegarde et Ménéstérol (1650-1767) ; répertoire de M^e Bourinet, notaire à Soudat (1729-1752) ;

2. M. le Chanoine Goumet : registre des droits de bancs, tombeaux et chapelles domestiques de la paroisse Saint-Agnan d'Hautefort (1736). Ce précieux document a été exploité par Géraud Lavergne dans notre *Bulletin*, t. LXXXIX (1962), p. 90 ;

3. M. Esclafer : papiers de la famille Neuller-Nogueira provenant du château de la Roche-Pontissac à Saint-Front-d'Alemps (1887-1930) ; photographies par J. de Laurière de divers monuments de France, Italie et Afrique du Nord (XIX^e s.) ;

4. M^{me} Deshorties de Beaulieu : archives du château de la Meyfrenle à Verteillac, 87 articles. En dehors des papiers Deshorties de Beaulieu (1838-1908), ce fonds contient les titres des Pasquy-Ducluzeau, originaires de Montagrier (1623-1897), et notamment la correspondance politique du représentant du peuple Jean-Antoine Pasquy-Ducluzeau ; les papiers des familles alliées aux Pasquy (Comte des Prézats, Laffon du Cheylard et de Chatillon, Lemonnier) ; les titres de la famille Pontard, possessionnée à Saint-Aquillin et Léguillac-de-l'Auche et dont plusieurs membres exercèrent des fonctions dans la magistrature de Périgord (1555-1871) ; les dossiers administratifs de la recette des économats du diocèse de Périgueux (fin du XVIII^e s.) ; les papiers du D^r Vidal, ancien maire de Périgueux (an III - 1848) ; de nombreux dossiers sur diverses familles (Conil du Cluzeaux, Dexans de Gastaudias, Mézard, Rémond de Montmort du Dognon) et des mélanges d'intérêt politique ou littéraire ;

5. M. l'Abbé Bouet : documents sur la région de Saint-Aulaye, en particulier titres de propriété de la famille Ganivet des Gravieres (1709-1831).

II. — ACHAT

Registre des recettes et dépenses du chevalier Du Cheyron (1803-1823).

III. — DEPOTS DES MAIRIES

Archives centenaires de la plupart des communes des cantons de Savignac-les-Eglises, Saint-Aulaye, Saint-Alvère, Villefranche-de-Lonchat, Saint-Pardoux-la-Rivière et Bussière-Badil, en particulier les registres paroissiaux et les anciens registres des délibérations municipales.

IV. — DEPOTS DES NOTAIRES

1. M^e Lapouyade (Saint-Saud-la-Coussière) : minutes des notaires de Saint-Saud, Milhac-de-Nontron, Saint-Front-la-Rivière, Saint-Pancrace et Saint-Pierre-de-Cole (depuis 1702) ;
2. M^{es} Cathus et Marie (Eymet) : minutes des notaires d'Eymet, Fonroque, Razac-d'Eymet et Saint-Aubin-de-Cadelech (depuis l'an VIII) ;
3. M^e Magis (Meyrals) : minutes des notaires de Meyrals, le Coux et Saint-Cyprien (depuis 1872).

V. — AUTRES DEPOTS

1. M^{me} de Royère : archives du château de Peyraux au Lardin-Saint-Lazare, 101 articles. Ce fonds contient les titres de famille et de propriété des Royère (depuis 1449), qui possédèrent Peyraux, Badefols-d'Ans et plusieurs seigneuries en Corrèze et en Haute-Vienne : une belle suite de comptes domestiques du XVIII^e s. ; les papiers de différentes familles alliées aux Royère, surtout les Badefols (1332-1557), les Bonneguise (1390-1786) et les Salignac de la Mothe-Fénelon ; les titres féodaux de diverses familles depuis 1288 (Alboin, Flamenc de Peyraux, de Saint-Rabier).

2. M. le Colonel François de Chasteigner : archives du château de Borie-Petit à Champcevinel, 364 articles. Ce très beau fonds contient les papiers de la famille de Crémoux qui possèda Borie-Petit et Boulois ; les archives de la maison d'Abzac qui avait les seigneuries de Vergt, la Douze, Reilhac et des biens importants en Limousin ; de nombreux parchemins depuis le XIII^e s. se rapportant à des familles périgourdines comme Vigier, Barrière, de Saint-Félix ou de Périgueux ; des dossiers sur des familles alliées ou non aux d'Abzac (Landric de Lauterie, de Bourdelle, Meriguat de Beaulieu, Penaud de Saint-Michel, de Boisseuil, de Tessières) ; les comptes, malheureusement en mauvais état, de la recette des décimes du diocèse de Périgueux pour les XVII^e et XVIII^e s. ; de nombreux mélanges d'intérêt littéraire ou religieux parmi lesquels un dossier sur l'évêque de Périgueux, Pierre Fournier, et un remarquable ensemble documentaire sur le prieuré de la Faye de Léguillac-de-l'Auche.

VI. — RÉINTÉGRATIONS ET ENVOIS DES DÉPARTEMENTS

1. Cure de Javerlhac : registres paroissiaux de Teyjat (1754-1789) ;
2. Commune de Villefranche-de-Lonchat : papiers de la justice de paix de Villefranche (ans IV-IX) ;
3. Archives de la Gironde : pièces isolées concernant les familles André du Repaire-Martel, Deysse, Lamaze, Peyrot et Souffron (1564-1789).

VII. — MICROFILMS

1. Collection de Périgord à la Bibliothèque nationale, tomes 126 et 127 ;
2. Correspondance du subdélégué de Bergerac avec l'intendant de Bordeaux (1758-1768).

Noël BECQUART.

NÉCROLOGIE

Jean Maubourguet

Jean Maubourguet est décédé le 10 février dernier. Reçu dans notre Société en 1926, il en était devenu le Secrétaire général à partir de 1935, et il le demeura jusqu'en 1944. Il n'est que justice de rappeler ce que lui doit notre compagnie, ce que lui doit aussi l'histoire du Périgord. Sa première rencontre avec celle-ci fut d'importance, puisqu'il s'agissait de la thèse de doctorat ès-lettres qu'il soutint devant la Faculté de Lettres de Bordeaux en 1926 et qui fut imprimée à Cahors. Le titre en était **Le Périgord méridional des origines à l'an 1370** ; le sous-titre, **Etude d'histoire politique et religieuse**. C'était une vaste fresque de la renaissance féodale et du temps de Philippe le Bel, ainsi que des débuts de la guerre de Cent Ans. Epoque terriblement tragiques en Périgord. Il fallut à J. Maubourguet sa méthode, son sens de l'ordre et son goût de la clarté pour débrouiller la complexité de sources aussi variées que les archives de Pau, de la Dordogne, de Paris et du Vatican (ces dernières consultées pour la première fois par nos historiens locaux). L'ouvrage était capital : il mettait en lumière une époque mal connue dans une région insuffisamment connue. Ce qui explique que, plus tard, l'auteur ait senti la nécessité de donner une suite à son travail, avec **Sarlat et le Périgord méridional, 1370-1453** (1) (pénétrante étude de la guerre anglaise, des groupements politiques, de l'activité de l'évêque de Sarlat, et des monastères voisins) et enfin, avec **Sarlat et le Périgord méridional, 1453-1547** (2) (qui étudiait le rôle du roi en Périgord, les groupements politiques, l'évêque, les couvents, la vie religieuse). Ainsi l'œuvre couvrait le Périgord méridional — le Sarladais étant un peu privilégié par rapport au Bergeracois — des origines à 1547, c'est à dire jusqu'à l'époque de la Renaissance, époque brillante dans cette région, et sur laquelle commençaient à nous renseigner des historiens locaux comme Jean Tarde. Quant à la thèse complémentaire de doctorat (1926), elle consista à éditer **Le cartulaire de l'abbaye de Cadouin** (3). Quelque lacunaire que fût ce cartulaire (qui va de 415 à 1135, et qui fut complété par quelques autres fragments), il a permis à l'auteur une étude minutieuse des possessions et des droits de l'abbaye jusqu'au XIV^e siècle, l'examen du domaine rural dont elle vivait, avec ses cultures, son élevage, ses manses, ses alleux et tenures ; ainsi que d'utiles hypothèses sur les coûts, les marchés, les foires. Ajoutons que le travail est complété par une précieuse table des noms propres.

Professeur au lycée de garçons de Périgueux, Jean Maubourguet eut l'occasion de publier d'autres savants travaux, occasionnés tantôt par le thème de ses cours à ses élèves, tantôt par le sujet des chroniques, brillantes et spirituelles qu'il assurait dans un journal régional. Ainsi naquit l'**Inventaire**

1. Paris, Le Livre libre, 1930.
2. Pub. de la S.H.A.P., Périgueux, 1955.
3. Cahors, 1926, 112 pp.

de Puymartin (4), les riches archives des Carbonniers de Marzac étant l'occasion d'une pénétrante étude sur la vie sarladaise au Moyen Age. Suivirent **La Chronique de Périgueux au temps de Louis XI** (5) ; **le Suaire de Cadouin** (6) ; **Seguin de Badefols, le roi des Grandes Compagnies** (7) ; **Choses et gens du Périgord** (8) ; **La tragique histoire du château de Lerm** (9) ; **Bugeaud, laboureur périgourdin** (10) ; **Périgord, terre d'histoire** (11) ; **Sarlat et ses châteaux** (12).

Entre temps, il édita, pour notre Société, une **Topographie agricole du département de la Dordogne, ci-devant Périgord** (13) rédigée en fructidor an IX par André de Fayolle (intéressante contribution à la connaissance du Périgord économique après la Révolution). Suivit un important travail de 620 pages, la publication du **Livre vert de Périgueux** (14). Ce registre d'archives municipales, allant de 1618 à 1716, est d'une importance capitale pour connaître l'histoire de notre cité. Il fut colligé et présenté par Jean Maubourguet et par le Chanoine Roux, président de la Société, avec des notes et une table onomastique fort utile.

En même temps, J. Maubourguet collaborait au **Larousse mensuel**. Devenu Secrétaire général de notre compagnie, il eut à cœur d'animer notre **Bulletin**, ce qu'il fit avec passion, multipliant des notes variées sur des sujets les plus inattendus : les Jésuites à Périgueux, Verlaine à Périgueux, La Boétie, le Lycée et le Théâtre de Périgueux, la cathédrale de Sarlat, le compte rendu des excursions annuelles, les Pénitents, Fénelon, Bugeaud, Amanieu d'Albret. Il s'efforçait de conserver à notre Bulletin ses qualités scientifiques, la correction et la variété de sa présentation.

Il s'attacha aussi — et le succès touristique du Périgord noir l'y invita tout naturellement — à présenter certains coins favorisés du Périgord méridional. Ainsi naquit **Domme et le pays dommois** (15), qui permet au promeneur des flâneries toutes embéguinées d'histoire, à Pontcarral, à Peyruzet, le long du Céou, à Campagnac-lès-Quercy. Ainsi naquit aussi un bien beau livre : **Chemins du Périgord noir** (16), « méditation pieuse, enthousiaste et souvent coléreuse le long de nos chemins, dans ce Périgord noir, si célèbre depuis quelques années, mais toujours si peu connu, si mystérieux et secret, et qu'on ne commence à comprendre que lorsqu'on a mérité de l'aimer ». Pas un sentier que J. Maubourguet n'ait alors parcouru, du Saulou à Caudon, d'Eybènes à Madrazès, de Castels au Genestal ! Et quelle gerbe d'histoires autour des pierres côtoyées le long de ces chemins !

Mais le dernier livre de J. Maubourguet est peut-être plus symbolique encore de ce qui fut sans cesse le thème de ses recherches, dans sa ville d'élection, Sarlat, où il habitait la plus ravissante des vieilles demeures : le Présidial. Il s'agit de **La Renaissance au cœur du Périgord noir** (17). Après

-
4. Sarlat, Michelet, 1928, 84 pp.
 5. B.S.H.A.P., 1934.
 6. Périgueux, 1936, 16 pp.
 7. B.S.H.A.P., 1938.
 8. Paris, Floury, 1941.
 9. Paris, Floury, 1937 (réédit. Fanlac).
 10. Paris, France nouvelle, 1942.
 11. Bordas, 1952.
 12. Fanlac, 1960, rééd.
 13. S.H.A.P., 1939.
 14. S.H.A.P., 1942.
 15. Edit. Fanlac, 1973.
 16. Atelier d'art graphique de Sarlat, 1968. Lithos originales de A. Dérue.
 17. Edit. Fanlac, 1976.

y avoir étudié ce qu'était la petite ville en 1453, l'auteur y décrit le **quattrocento** sarladais (les gens, le commerce, les travaux, les divertissements, les chantiers). Après quoi il fait revivre ce temps de la Renaissance sarladaise, ressuscite l'évêque, les bourgeois (dont le moindre n'était pas Etienne de La Boétie), le clergé, les marchands ; il jette un coup d'œil sur l'enseignement et sur la « langue périgorde », examine les chantiers grâce auxquels le Sarlat que nous connaissons conserve encore tant de monuments de la Renaissance, tant d'hôtels du XVI^e siècle, de portails, de baies à meneaux, de linteaux sculptés, de chapiteaux et de tourelles. « Quelle étrange histoire pourraient conter les pierres de Sarlat », conclut Jean Maubourguet. Toute sa vie, il s'est efforcé, avec beaucoup de talent et dans un style vif et coloré, de faire parler les pierres du Périgord comme les vieux papiers, les grimoires et les archives. Grâce lui soient rendues : la Société historique et archéologique du Périgord n'oubliera pas l'œuvre importante de son ancien Secrétaire général qui a fait beaucoup pour elle et sa réputation. Elle prie sa famille d'agréer ses condoléances attristées.

Jean SECRET.

**Les deux excursions annuelles de la Société
auront lieu, en principe,
les dimanches 4 juin et 24 septembre 1978**

**Toutes précisions complémentaires seront fournies
en temps utile par la presse locale**

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu	10
Additions et corrections à l'Armorial du Périgord, par le Cte de Saint-Saud	15
Magistrats des sénéchaussées, présidiaux et élections, par le Cte de Saint-Saud	20
La Dordogne militaire. Généraux de division. Chronologie de 1814 à 1932, 1 brochure, par J. Durieux (seul le supplément est disponible)	2
Inventaire du Trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux	10
Escaliers de logis périgourdins, par Dannery	20
Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX ^e siècle, par Fournier de Laurière	15
Topographie agricole de la Dordogne, an IX, d'André de Fayolle, publiée par J. Maubourguet	20
Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet, 2 vol.	40
Notre-Dame-des-Vertus, par le chanoine Lavialle, 1 brochure	3
Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), par J. Maubourguet	20
Mélanges offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960)	25
Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964, du Bulletin)	30
Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier	10
Monographie des places et des rues de Bergerac, par Robert Coq	18
Inventaire de l'iconothèque de la Société historique et archéologique du Périgord, par Jean Secret	5
Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), introduction et préface par J. Secret	20
Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin (1907-1971), par N. Becquart	5
Les églises et chapelles de Périgueux existantes ou disparues, par Jean Secret	15
Le Périgord vu par Léo Drouyn, édition du Centenaire de la Société (1874-1974). Album de 50 dessins inédits avec commentaires. Edition originale, 1.100 exemplaires numérotés	80

On peut se procurer à la Société :

La continuation de la chronique de Tarde, publiée par J. Valette	12
Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire	10
Le ministre Pierre Magne, par Joseph Durieux, 2 vol.	70

**CES PRIX SONT MAJORES DE 10 % POUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES
À LA SOCIÉTÉ**

Les ouvrages sont adressés - franco - sur simple commande, accompagnée de son montant. Les ouvrages retirés directement au siège de la Société bénéficient d'une remise de 10 %.